

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

Prix d'Abonnement:

Canada, \$1.50 par an.
Etats-Unis, \$2.00 par an

ADMINISTRATION: AMOS,

LEVIS, VENDREDI, 14 MARS 1930

A LA CHAMBRE DE COMMERCE D'AMOS

DISCOURS INTERESSANTS ET SUGGESTIONS
IMPORTANTES

Le dîner annuel de la Chambre de Commerce d'Amos, à l'hôtel Transcontinental, lundi soir, a été un événement remarquable. Les convives, les discours, le menu, tout fut de première qualité.

M. le maire Emile Montambault présidait, en l'absence du président actuel de la chambre de commerce, M. Lalonde. Il avait à ses côtés le député du comté, M. Authier; le président de la chambre de commerce de l'Abitibi, M. David Gourd; les anciens présidents et vice-présidents, MM. A.-A. Drouin, Ivanhoë Frigon, Maurice Bénard, Frank Blais, Jean Beauchemin, Adélarde Beauchemin, Lucien Ladouceur, la plupart des hommes d'affaires de la ville et quelques-uns de différents points de la région. Nous avons noté au hasard du coup d'oeil: MM. Boisvert, Naud et Charbonneau, de LaSarre; Alfred Roy, de Macamic, J.-H. Lemay et A. Lemay, de Landrienne; V. Villeneuve, de Villemontel; Lucien Pinard, C. R., Félix Allard, avocat; J.-E. Mireault, N. P., Dr Leroy, Jos. Martel, I. F., Jos. Dumont, I. C., Gaston Roberge, N. P., Henri Bernard, MM. Dupuis et Rousseau, gérants de banque, Jos. Saint-Onge, Frank Blais, jr., R. Bryden, J.-A. Fournier, J. de V. Lafrance, Ch. Desrochers, Edmond Carrière, Adrien Allard, J.-P. Cossette, La. Grenier, Adélarde Massicotte, Lucien Cardinal, Emile Gagnon, Aurèle Drouin, P.-X. Cossette, L. Hivon, H. Valiquette, E. Bacon, J. Gariépy, Emery Sicard, J.-R. Giguère, Rosaire Gagnon, secrétaire de la Chambre de Commerce, et un grand nombre d'autres.

M. le maire Montambault remercia les convives de l'intérêt qu'ils portent au progrès de la ville d'Amos, et il en invita brièvement quelques-uns à prendre la parole.

M. Frank Blais, le doyen des commerçants de bois et industriels de la région, expose la situation actuelle des affaires. Les changements survenus depuis quelque temps justifient nos commerçants de demander une diminution des taux de transport du bois. Il suggère une diminution de 33% du coût d'expédition du bois à papier, et une baisse de 5 centins du cent livres pour le bois de sciage. Il rappelle que la vente du bois a rapporté plus de vingt millions de dollars à l'Abitibi depuis l'ouverture de cette région. Il suggère aux autorités municipales d'Amos de diminuer l'évaluation des scieries lorsqu'elles sont inactives, et aussi d'une manière générale, à titre d'encouragement.

M. Jean Beauchemin, dans un

discours clair et bien ordonné, seconde les propositions de M. Blais, et ajoute qu'il y a lieu pour nos industriels de demander que le bois du bassin de l'Harricana leur soit réservé, et que les droits de coupe soient abaissés de 50% pour faciliter les opérations des scieries locales. Il se plaint aussi du coût de l'assurance patronale dans notre région et demande à tous les intéressés de s'unir pour améliorer les conditions actuelles.

M. Jos. Martel, ingénieur forestier, donne un estimé des ressources forestières du bassin de l'Harricana et conclut qu'il y a du bois pour maintenir les opérations de nos scieries durant de nombreuses années.

M. Rousseau, gérant de la banque de Commerce, signale aux hommes d'affaires quelques moyens de maintenir leur crédit aux banques: la ponctualité, l'exactitude, la franchise. Il déclare que les affaires ne sont pas aussi mauvaises à Amos qu'on l'a dit parfois, encore récemment. Que le mot d'ordre de tous soit donc: confiance.

M. Dupuis, gérant de la Banque Canadienne Nationale, rappelle ce que les banques ont fait pour le commerce et l'industrie dans notre région. Il croit lui aussi que la crise de l'automne dernier, due à un excès de spéculation, est maintenant passée, et il termine par une note de confiance.

M. Ivanhoë Frigon, parlant au nom des marchands, prône l'achat chez nous. Il signale le cas d'une compagnie minière qui faisait l'automne dernier ses achats à Sudbury à des prix plus élevés que ceux des marchands d'Amos. Il approuve l'idée de demander une diminution des taux de transport du bois, pour les points de destination américains et canadiens, et il donne quelques raisons frappantes à l'appui de cette suggestion.

M. David Gourd appuie les suggestions de M. Frigon, puis il parle de crédit agricole. La commission d'administration, tant fédérale que provinciale, ne lui semble pas rendre justice à l'Abitibi. Il cite quelques cas à l'appui de son opinion, qui est partagée par un grand nombre des auditeurs présents.

M. Léonidas Boisvert, de LaSarre, grand commerçant de bois, est favorable aux démarches proposées en vue d'obtenir une diminution des taux de transport. Il donne aussi quelques-unes des raisons qui rendent l'assurance patronale trop coûteuse et souvent impossible dans notre région.

M. Frank Blais fils signale l'im-

A propos du prêt agricole

Le président de la commission fédérale viendrait lui-même visiter l'Abitibi.

M. Hector Authier, député provincial du comté d'Abitibi, a reçu hier une lettre de l'honorable M. McLean, président de la Commission fédérale du Prêt Agricole, l'informant qu'il viendrait lui-même

visiter l'Abitibi à la prochaine belle saison. M. Authier avait demandé à M. Cahill, député du comté à Ottawa, d'intervenir pour la deuxième fois auprès de la Commission fédérale et de prier l'hon. M. McLean, le président, de venir se renseigner sur place sur la valeur de nos cultivateurs et de leurs propriétés. M. Cahill a transmis la lettre de M. Authier à M. McLean, qui annonce bien vouloir accepter l'invitation.

M. Lafrenière, le surintendant provincial du Prêt Agricole, a aussi promis à M. Authier de visiter notre région au printemps ou au commencement de l'été.

Il semble que les commissaires ont reçu tant de rapports contradictoires sur la valeur agricole de l'Abitibi qu'ils ne savent à quelle conclusion s'arrêter. Ils prennent donc le parti de venir se renseigner sur place, et nous devons nous en réjouir, car nous avons tout intérêt à faire voir notre région telle qu'elle est.

M. L.-A. Ladouceur, avec son éloquence spirituelle, touche à quelques-uns des sujets abordés par les orateurs précédents, puis il fait remarquer que le district judiciaire d'Abitibi est le sixième en importance de la province. Le palais de justice actuel devrait être entièrement occupé pour le service des tribunaux, y compris la partie actuellement aménagée en prison. Celle-ci devrait être dans un bâtiment séparé, ainsi que le gouvernement l'a déjà reconnu. M. Ladouceur fait sonner une note d'optimisme du meilleur ton au sujet de l'avenir d'Amos et de l'Abitibi.

Le président donne ensuite lecture d'une suggestion de M. La. Grenier pour attirer des industries nouvelles à Amos. M. Grenier croit qu'on devrait offrir gratuitement le terrain à bâtir, ainsi qu'un remboursement des taxes durant quelques années.

M. Hector Authier félicite les organisateurs de cette réunion qui est un succès à tous points de vue. Il félicite ceux qui ont pris la parole avant lui d'avoir bien exprimé des idées pratiques et des suggestions susceptibles d'amener de nouveaux progrès. Il discute quelques-unes des idées émises, puis il conseille à la chambre de commerce d'Amos de s'unir avec la chambre de commerce régionale et d'envoyer une délégation auprès du gouvernement provincial, des administrateurs du chemin de fer national et des commissions du prêt agricole, tant à Ottawa qu'à Québec. Il fait remarquer qu'il est le député de l'Abitibi et non pas le gouvernement, et qu'il ne peut qu'appuyer de toutes ses forces les justes demandes de ses électeurs. M. Authier rappelle les débuts de la chambre de commerce à Amos, il y a 15 ans, et salue la présence des anciens officiers, en particulier du premier président, M. A.-A. Drouin.

M. Montambault clot la série des discours, puis la réunion prit fin au chant de "O Canada."

me visiter l'Abitibi à la prochaine belle saison.

M. Authier avait demandé à M. Cahill, député du comté à Ottawa, d'intervenir pour la deuxième fois auprès de la Commission fédérale et de prier l'hon. M. McLean, le président, de venir se renseigner sur place sur la valeur de nos cultivateurs et de leurs propriétés. M. Cahill a transmis la lettre de M. Authier à M. McLean, qui annonce bien vouloir accepter l'invitation.

M. Lafrenière, le surintendant provincial du Prêt Agricole, a aussi promis à M. Authier de visiter notre région au printemps ou au commencement de l'été.

Il semble que les commissaires ont reçu tant de rapports contradictoires sur la valeur agricole de l'Abitibi qu'ils ne savent à quelle conclusion s'arrêter. Ils prennent donc le parti de venir se renseigner sur place, et nous devons nous en réjouir, car nous avons tout intérêt à faire voir notre région telle qu'elle est.

Invitation à nos cultivateurs

De considérer l'achat d'un char d'engrais chimique

Un apôtre de l'agriculture, qui réside à Barraute, nous demande de publier dans notre journal une note relative aux engrais chimiques.

Il croit que les cultivateurs de l'est de l'Abitibi pourraient en acheter un char ce printemps, et il suggère aux intéressés de s'adresser à l'agronome, M. Brien. Celui-ci distribue des bulletins d'instructions sur l'emploi de cet engrais. Il suffit de les lui demander. L'agronome offre aussi d'aller lui-même visiter les intéressés pour compléter les explications des bulletins et prendre les commandes. A moins d'en acheter un char, il n'est pas pratique d'en faire venir, vu le coût élevé du transport pour les petites quantités. Mais il serait facile et avantageux pour nos cultivateurs de réunir assez de commandes pour former un char. Deux ou trois voisins peuvent s'unir pour acheter un sac ou deux de chacun des trois principaux engrais. Ils pourront ensuite se les partager et les mélanger eux-mêmes. Naturellement, il faudrait payer ces engrais en donnant la commande.

L'emploi judicieux d'une petite quantité d'engrais chimique donne généralement des résultats considérables dans la culture des jardins et des légumes, en particulier celle des patates.

Notre journal se fait avec plaisir l'interprète de notre ami de Barraute pour inviter les cultivateurs à s'organiser sans délai s'ils veulent acheter ce printemps des engrais chimiques.

A la Législature

Les journées de mardi et de mercredi. — Plusieurs débats.

Québec, 12 mars. — Plusieurs projets de loi intéressants ont été discutés mardi en Chambre. Le principal — ou du moins celui qui a soulevé le plus important débat — a été présenté par l'hon. M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture. Il s'agissait d'une mesure pour autoriser le ministre à faire des avances aux sociétés, cercles ou coopératives agricoles, pour acheter des animaux de race et pour définir clairement les pouvoirs du sous-ministre. Depuis la Confédération, paraît-il, le sous-ministre de l'agriculture n'avait jamais eu de pouvoirs bien définis et il importait de régulariser la situation.

L'hon. M. L.-A. David, secrétaire provincial, a fait adopter un bill diminuant la contribution des municipalités pour le maintien des unités sanitaires. Cette mesure a pour but de favoriser le développement des unités sanitaires qui sont demandées par un grand nombre de comtés. L'opposition a fait remarquer qu'en augmentant la contribution du gouvernement on augmenterait le fardeau du contribuable. M. David a alors déclaré que le contribuable ne paierait pas un seul sou de plus, car la fondation Rockefeller avait aussi augmenté son octroi à la province.

Le secrétaire provincial a aussi fait adopter un bill par lequel le gouvernement s'engage à garantir un montant pour un hospice, près de l'Ecole de la Jemmerais, à Beauport. Cet hospice qui portera le nom de Dufrost est destiné à recevoir les idiots et les faibles d'esprit, pour décongestionner les hôpitaux.

Un autre bill très intéressant a été présenté par l'hon. M. Antonin Galipeault, ministre des Travaux Publics et du Travail. Il a pour but de réduire de 60 à 55, le nombre d'heures de travail des femmes et des jeunes gens, par semaines, dans les établissements industriels.

Québec, 13 mars. — La journée de mercredi a été assez mouvementée à la Chambre. Elle a commencé par deux débats agricoles entre l'hon. M. J.-L. Perron et M. Arthur Sauvé. Dans le premier, le ministre de l'Agriculture et le député des Deux-Montagnes ont parlé du coût de la production du lait chez les cultivateurs. Ils se sont assez bien entendus là-dessus. Dans le second, la discussion a été un peu plus corsée. Il était ques-

ROSES DE JERICHO

Curieuse plante de maison, poussant dans l'eau, prix .25 (poste payé), aussi fleurs japonaises, ouvrant immédiatement submergées dans un boeal. Magnifiques décors de longue durée. Prix .35 (poste payé). Sur réception de .50 (bon postal), nous expédions (franco) ces deux plantes avec directions. Agents vendeurs demandés. Union Mercantile Agency, Suite 315, Edifice Amherst, Montréal, Qué.

CLAUSE IMPORTANTE

Winnipeg, 8 — Le gouvernement vient d'insérer dans l'acte gouvernant les réserves forestières et les terres de la couronne une clause aux fins de rendre obligatoire la fabrication, en pulpe ou en papier, dans les limites de la province de tout le bois qui y est coupé. La mise en vigueur de cette nouvelle provision de la loi, est-il dit, sera une amélioration à la crise du chômage.

NOUVEAUX DISTRICTS OUVERTS AUX TOURISTES

Le parachèvement du réseau de la province a atteint un degré d'avancement tel qu'il permet aujourd'hui pratiquement d'atteindre tous les districts, si éloignés soient-ils.

LA PROMENADE LAURENTIENNE — Au nombre des régions ouvertes définitivement aux touristes, au cours de la saison de 1929, il faut nommer tout particulièrement la région de la Gatineau, reliant les villes d'Ottawa et de Hull à Maniwaki et à Mont-Laurier, à 120 milles au nord.

Cette route traverse l'une des régions les plus pittoresques de la province et elle constitue le dernier tronçon de "La Promenade Laurentienne", comprenant les routes Hull-Mont-Laurier, Mont-Laurier-Ste-Agathe-Montréal, et Montréal-Hull sur la rive nord de la rivière des Outaouais. Cette promenade a une longueur d'au-delà de 400 milles; elle deviendra l'un des plus populaires tours de fin de semaine pour les automobilistes de la région de Montréal, ainsi que pour ceux de la région d'Ottawa et de Hull. La région offre aux touristes étrangers des attraites innombrables à tous les points de vue. La chasse et la pêche y abondent, et l'hôtellerie y est excellente.

Les routes Lachute-St-Jovite (50 milles) et Lachute-Ste-Agathe (43 milles) terminées à l'automne de 1929, et traversant le comté d'Argenteuil du sud au nord à travers les Laurentides, offrent également une tournée additionnelle du plus haut intérêt.

LA REGION DE ST MICHEL-DES SAINTS. — La route No 43 (67 milles), reliant la ville de Berthier, sur la route Montréal-Québec, à St-Michel-des-Saints, sur la rivière Mattawin, qui fut terminée en 1929, est une trouée additionnelle ouverte à l'automobiliste, au touriste et au sportsman en général vers le plateau des Laurentides.

La première partie de la route 43 traverse une région agricole et peu accidentée tout en étant très pittoresque.

A partir de St-Gabriel-de-Brandon, le district devient montagneux et l'on entre dans les Laurentides, territoire fréquenté depuis nombre d'années par les sportsmen et par ceux qui aiment la nature vierge.

Les endroits les plus intéressants situés sur le parcours de la route sont St-Gabriel-de-Brandon, sur les bords du magnifique lac Maskinongé, depuis nombre d'années un endroit de villégiature fort achalandé, et St-Michel-des-Saints, dernier village vers le nord, voisin immédiat des solitudes boisées et giboyeuses de la rivière Mattawin, de la rivière du Milieu et de la rivière du Poste.

"Bulletin Officiel de la Voirie"

LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES EN 1929

Les statistiques compilées par le contrôleur du revenu démontrent que, au cours de l'année 1929, il y eut dans la province 10,705 accidents d'automobiles, 180 personnes tuées et 2,691 personnes blessées. En 1928, il y avait été rapporté, du 1er mars

au 31 décembre, soit durant dix mois, 5,865 accidents d'automobiles, 70 personnes tuées et 1,500 personnes blessées.

Les chiffres de 1928 ne peuvent être pris comme base absolue de comparaison, car en plus du fait que la période de compilation n'est pas la même, la différence considérable entre les chiffres de 1929 et ceux de 1928 est due principalement au meilleur fonctionnement de la loi pourvoyant à l'envoi des rapports. Cette loi fut mieux connue et l'on s'y est conformé mieux en 1929 qu'en 1928, ce qui explique que le nombre de rapports reçus en 1929 soit le double du nombre reçu en 1928.

Dans l'ensemble, les chiffres permettent cependant de constater qu'il y eût plus d'accidents en 1929 qu'en 1928, plus de personnes tuées, plus de blessées, et plus de dégâts matériels de toutes sortes.

CAMPAGNE DES SECS CHEZ LES MEXICAINS

Mexico. — Un mouvement très actif en faveur de la tempérance et pour une prohibition au moins partielle des spiritueux se fait actuellement au Mexique. Le comité national contre l'alcool, dont le Dr. Rafael Slyva est le président, a adopté une série de demandes au gouvernement. Le Comité national voudrait que le gouvernement encourageât l'exportation de toutes les liqueurs alcooliques produites au Mexique et qu'il établisse des droits douaniers assez élevés pour empêcher pratiquement l'entrée au Mexique des vins, eaux-de-vie et autres liqueurs provenant de l'étranger. Il voudrait aussi que l'on convertisse le plus possible de distilleries et de brasseries en manufactures de marchandises moins dangereuses pour la population et plus utiles.

LA GUERRE CONTRE LES RELIGIONS DEVIENT DE PLUS EN PLUS INTENSE

Moscou. — La guerre contre les religions prend une nouvelle intensité en Russie. La Société des athées militants vient d'établir un nouveau programme dont la mise à exécution prendrait cinq années. Elle veut porter d'ici 1933 le nombre de ses membres à 35,000,000, en comptant pour cela sur les jeunes gens d'aujourd'hui. La Société veut établir une chaîne d'institutions antireligieuses et fonder des facultés d'athéisme aux universités de Moscou, de Leningrad et autres.

LA SARRE

Le mardi-gras a été bien fêté à LaSarre. La mascarade annoncée a obtenu un franc succès. Une cinquantaine de personnes costumées ont été admirées par un auditoire de plus de quatre cents personnes.

La joute entre les "Bons à rien" et les "Pas capables" a été très mouvementée et très dure, plusieurs pénitences ont été données et spécialement à messieurs G.-E. Lambert et Slyme Audet.

— Les courses ont eu un bon entrain et de magnifiques prix furent accordés à messieurs Pronovost, Gagnon, Cloutier, St-Jean et autres dont les noms nous échappent.

Les courses ont eu un bon ton chez les hommes furent accordés à messieurs Emilien Pronovost et Solyme Audet, et chez les dames, à Mlle Yvonne Hamel et Mme J. Lavigne.

Les Chevaliers de Colomb ont contribué pour une bonne part à la soirée en exécutant sur la glace une danse humoristique. La soirée fut dirigée par messieurs Cleman, Mercier, Bouchard.

TRENTE VIES SAUVEES

Un règlement salubre.

Le fait significatif du rapport du contrôleur du revenu a trait aux accidents aux passages à niveau. Les statistiques de 1928 donnaient, pour dix mois, 77 collisions entre automobiles et convois de chemins de fer. En 1929, alors que l'on constate une augmentation générale du nombre des accidents, les collisions entre automobiles et convois de chemins de fer ne s'élèvent plus qu'à 64, soit une diminution de 13.

D'autre part, d'après les chiffres compilés pour cinq mois par la Commission des Chemins de Fer du Canada, la statistique des collisions entre automobiles et convois de chemins de fer s'établit comme suit en 1928 et en 1929:

La diminution constatée dans cette catégorie l'accidents est attribuable au règlement d'arrêt complet adopté il y a un an par la Législature de la province de Québec et mis en force au com-

Salle de Billard IDEALE
LUCIPPE HIVON, Prop.
Cigares, - Cigarettes,
Liqueurs douces,
Chocolats.
SALON DE BARBIER ET DE CIRAGE
Au-dessus du magasin
DROUIN & GERMAIN
AMOS

mencement de la saison.

Ce règlement a eu un effet salutaire et on lui doit la seule diminution qui ait pu être réalisée parmi les différentes catégories d'accidents d'automobiles.

Sauf erreur, la province de Québec est la seule province du Canada qui ait vu décroître en 1929 le nombre des pertes de vies aux passages à niveau. Cette diminution est la plus éloquente justification du règlement d'arrêt.

Ce règlement a été assez généralement observé par les automobilistes, mais le département de la voirie, pour une première année, s'est surtout efforcée de faire l'éducation du public tout en surveillant les passages à niveau les plus dangereux.

Les résultats de la saison de 1929 encourageront certainement le département à appliquer le règlement d'arrêt plus intégralement au cours de la saison de 1930. Les légers ennuis imposés aux automobilistes ne sont rien comparés aux risques terribles auxquels s'exposent quotidiennement des milliers et des milliers d'automobilistes. Il n'y a aucune raison qui justifie le département de montrer trop de tolérance sur ce sujet lorsque la vie du public est en jeu. Règle générale d'ailleurs, les automobilistes comprennent que leur sécurité, celle de leurs épouses et celle de leurs enfants méritent bien leur coopération dans une question d'aussi vitale importance.

"Bulletin Officiel"

Pour avoir l'esprit toujours juste il ne suffit pas de l'avoir droit, il faut encore l'avoir étendu.

GARAGE A VENDRE

Garage pouvant contenir quarante automobiles. Location idéale, sur principale rue d'Amos. A vendre à prix exceptionnellement bas.

CONDITIONS FACILES

S'adresser à

GERMAIN & LAFRANCE Ltée

AMOS,

:-:

ABITIBI, P. Q.

Gaston Roberge

NOTAIRE

Bureau dans le Nouvel Edifice de

Germain & Lafrance Ltée

AMOS,

ABITIBI

HENRI GRAVE

Forgeron-Voiturier

Département complètement outillé pour réparations générales de voitures. Travail de première classe.

Attention spéciale et service rapide aux Mines.

Avenue Authier,

Tél. No 175-2c.

AMOS, P. Q.

Pour réparations générales d'automobiles, de tracteurs et d'engins à gazoline de toutes sortes, allez au

GARAGE FRECHETTE

CHARLES FRÉCHETTE, prop.

Avenue Authier,

Tél. No. 111

AMOS, P. Q.

SCIES SIMONDS



Le choix des chantiers
 Pour l'abattage on réclame toujours le Passe-Partout Simonds qui débite facilement le bois le plus dur. L'acier spécial Simonds permet un tranchant exceptionnel qui se conserve beaucoup plus longtemps que celui des autres marques.
 Adressez-vous à votre fournisseur ou écrivez à notre succursale la plus proche.
SIMONDS CANADA SAW CO. LTEE.
 MONTREAL - TORONTO
 VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

SITUATION DES ISRAELITES

Lors d'une séance solennelle de la communauté juive de Budapest, le comte Klebelsberg, ministre de l'instruction publique et des cultes, a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que, dans tous les organes de la vie nationale, y compris celui de la religion, il faut rétablir l'unité nationale.

"Ce serait une erreur de croire, a-t-il dit que le pays peut renoncer aux grandes forces spirituelles et morales que les juifs et la confession juive représentent en Hongrie.

L'orateur a rappelé que, lors du vote de la loi du "numerus clausus" qui limitait le nombre des étudiants juifs et étrangers dans les universités, il avait déclaré que cette loi serait la source de beaucoup de difficultés et que, dès que les circonstances le permirent, il prit l'initiative de réformer cette loi pour en éliminer tous les articles pouvant blesser les juifs. Les organes de l'extrême droite nationaliste l'attaquèrent et continuent à l'attaquer, mais ces agressions ne l'empêcheront pas de continuer dans la voie qui aboutira, dès que les circonstances le permettront, au rétablissement complet de l'unité nationale et confessionnelle. Le ministre termina en disant qu'il resterait toujours fidèle à ce principe, aussi bien dans son activité privée qu'officielle.

LES CINQ BUTS POURSUIVIS PAR LES MEXICAINS

Mexico. — Le président Pascual-Ortiz Rubio a révélé, dans une entrevue exclusive à l'Unitel Press, les objectifs généraux et la politique de la nouvelle administration mexicaine. Généralement parlant, dit-il, le Mexique poursuit cinq fins immédiates et distinctes: 1 introduction de la moralité et de l'efficience dans l'administration judiciaire; 2 exploitation des ressources naturelles et des richesses du Mexique; 3 augmentation de la production agricole; 4 amélioration du système de routes; 5 solution immédiate du problème du chômage dans lequel l'amélioration de la voirie doit jouer un grand rôle.

Le capital étranger
 Le président fait observer que le Mexique sera heureux d'accueillir le capital étranger en vue de développer ses richesses naturelles mais sans nuire aux intérêts de la classe ouvrière.

Le jeu et l'alcoolisme
 Le gouvernement mexicain, dit

Rubio, vent promouvoir la morale publique. Il luttera contre l'alcoolisme qui est un des pires ennemis de la civilisation et contre le jeu, un fléau national. Il porte encore des bandages à la mâchoire où il a été blessé moins de six heures après avoir prononcé le serment d'office. Il n'est pas sorti de chez lui depuis ce temps-là mais il habitera bientôt au palais de Chapultepec les riches appartements occupés autrefois par l'empereur Maximilien.

JEUNES FILLES! QUI CHOISIREZ-VOUS?

De nos jours, tous ceux qui s'occupent de questions sociales parlent beaucoup du grave problème de l'autorité: autorité religieuse, autorité civile, autorité familiale.

L'autorité familiale s'exerce par le père et la mère sur leurs enfants; elle a pour collaboratrice inséparable l'autorité maritale, autrement dit l'autorité du mari sur sa femme.

En vertu de cette divine prérogative, — la Ste-Eglise nous l'enseigne le mari est le chef de la famille, il y tient la première place: l'épouse doit lui être soumise "comme au Seigneur": Tu seras sous la puissance de ton mari et il te dominera", dit, à la femme, un texte de la Genèse.

La philosophie, de son côté, nous apprend que l'homme, tel que créé par Dieu, possède les qualités essentielles pour l'exercice du commandement à savoir la supériorité dans la force du corps, dans la fermeté de la décision et dans la sagesse de la prévoyance.

Nous rappelant ces grandes vérités, une réflexion s'impose: l'homme auquel la nature et la grâce confèrent de si augustes privilèges doit être à la hauteur de sa mission, par conséquent un époux chrétien, un véritable chef, un père exemplaire.

Jeunes filles, voilà les excellentes dispositions qui doivent demeurer en permanence dans le coeur et l'âme de celui que vous choisirez. Vous le savez, mes amies, avant de donner votre main et votre consentement, c'est votre droit, c'est votre devoir d'être exigeante et de bien choisir. De grâce, ô mes soeurs, n'allez point accepter les propositions de mariage du premier parti, qui se présente, sans être moralement certain qu'il usera avec sagesse, dignité et bon sens de l'autorité.....maritale.

Avant la bénédiction nuptiale c'est vous qui commandez; bien

grande est alors votre puissance sur le coeur de celui qui vous aime. Avant donc de lui donner votre affection, avant de lui confier pour toujours les rênes du gouvernement familial, il sera juste et sage de scruter ses qualités et ses défauts, ses principes et ses habitudes.

Est-ce un bon catholique pratiquant ou bien un indifférent, un négligent?... Est-ce un tempérament, un énergique, un travailleur ou bien un ivrogne, un indolent, un paresseux?... Est-ce un économe, un sage, ou bien un gaspilleur, un flirt?

En un mot, est-ce l'homme en qui vous mettez votre confiance et qui sera digne d'exercer l'autorité?...
 Jeunes filles! vous avez le droit et le devoir de bien choisir. Qui choisirez-vous?.....

JEANNE BERTHIER
 "La Voix Nationale"

La Société des Missions-Etrangères

de la Province de Québec.

Cette Société, fondée le 2 février 1921, par l'Episcopat de la Province de Québec, est un Institut de Clercs séculiers liés par un serment d'obéissance au Supérieur et de fidélité aux Missions.

La fin de cet Institut est: 1.— la sanctification de ses membres; 2.— l'oeuvre des Missions en pays étranger: a) par la conversion des infidèles; b) le soin des chrétiens; c) l'établissement d'un clergé indigène.

Pour la formation et l'entraînement de ses aspirants missionnaires, la Société a établi un séminaire, au Pont-Viau, près de Montréal. Le cours théologique dure quatre années. A l'époque du sous-diaconat, ces futurs missionnaires sont appelés à faire pour trois ans un serment de stabilité; ces trois ans écoulés, ils s'engagent à se dévouer jusqu'à la mort au service des Missions. De son côté, la Société leur assure, avec les moyens de sanctification et de persévérance, l'assistance nécessaire au point de vue temporel.

Le 25 juillet 1929, la Société a reçu de la S. Congrégation de la Propagande un Bref laudatif et l'approbation pontificale de ses Constitutions pour sept ans.

Le 9 juillet précédent, Rome lui confiait en Mandchourie une Préfecture apostolique, détachée des Vicariats apostoliques de Moukden et de Jéhol, dont le siège est à Ezepeingai.

Font partie de cette Préfecture: RR. PP. Ls-A. Lapierre, sup., Eugène Bérichon, Léo Lomme, Edgar Laroche, Alexandre Paradis, Emile Charest, Ernest Jasmin, Aldée Barbeau, Eugène Berger, Valmore Forcier, Arthur Quenneville, J.-Bte Michaud, Antonio Bonin, Damase Bouchard, Léon Lacroix et Nérée Turcotte, Harry Gill, Emilien Masse, F.-X. Lefebvre et F. Pang, ptre indigène.

Si le courage est la première vertu, la prudence est la seconde.

IL APPREND LE FRANCAIS DANS L'OUEST

Un jeune acadien et une jeune franco-américaine viennent de célébrer leur mariage dans l'Ouest. L'un et l'autre étaient nés dans un milieu de langue anglaise et ne parlaient que péniblement le français à leur arrivée dans l'Ouest. Ils passèrent successivement à Gravelbourg, à Ponteix, à Domrémy, puis à Bonnyville.

Dernièrement tous deux passaient à Montréal. Ils se présentèrent aux Bureaux des Missionnaires-colonisateurs pour certains renseignements.

Ce fut une grande surprise pour le missionnaire qui les reçut, d'apprendre que la langue française, que ces jeunes mariés parlaient parfaitement, ils l'avaient perfectionnée dans l'Ouest.

Les Missionnaires-colonisateurs savent fort bien que dans l'Ouest on conserve la langue française dans les milieux canadiens, mais ils n'osaient pas encore croire que ceux qui s'y étaient rendus après s'être anglicisés, pussent revenir au verbe des aïeux. C'est ce qui s'est produit pour ce jeune couple, et après renseignements, nous pouvons assurer que c'est ce qui se produit pour un bon nombre de familles que de l'Ouest américain où elles avaient oublié le français, sont passées dans l'Ouest canadien. Pour s'en rendre compte, un séjour à Cut Knife serait fort intéressant. Nous soupçonnerions même que vu les avantages particuliers que présente cette localité de la Saskatchewan, les personnes de passage à Cut Knife prissent l'envie d'y demeurer.

NOUVEAU MOULIN A BUCKINGHAM

Buckingham, 8. — On construira un moulin pour moudre le feldspath, qui est actuellement expédié aux Etats-Unis à l'état brut. Des intérêts associés à M. J. O'Brien, Limited, dont les mines sont depuis neuf ans les plus gros producteurs de feldspath du Canada viennent de mettre la dernière main au projet. Le quartz, qui se trouve en grande quantité dans la région de Buckingham, sera aussi traité au nouveau moulin.

Revue des Eleveurs d'Animaux à Fourrure

de la Province de Québec

L'élevage à l'état domestique de nos animaux à fourrure qui ont le plus de valeur, et principalement l'élevage du renard argenté, s'est développé d'une façon extraordinaire dans la Province de Québec, surtout pendant les dernières dix années. Aujourd'hui, c'est une industrie importante de la Province, on remarque qu'elle est très active à peu près sur tout le territoire de la Province, et la rapidité de son développement pendant ces dernières années nous montre que cette industrie n'a pas atteint son maximum de développement.

L'élevage du renard argenté à l'état domestique, aujourd'hui, n'est plus un mystère pour personne; cependant, comme il s'agit d'un animal sauvage, le succès dépend en grande partie de l'acquisition de connaissances variées, en un mot, des données techniques de l'entreprise. On a aussi tenté, avec de grands succès, un peu partout dans la Province, l'élevage du chat sauvage, du rat musqué, du vison, de la marthe, du castor, du lapin et même du pékan.

Les capitaux investis dans la Province de Québec pour l'élevage à l'état domestique de tous ces animaux à fourrure sont devenus extraordinairement considérables. Un grand nombre de nos cultivateurs se sont lancés dans cette industrie et y encourent une responsabilité souvent bien grande.

Vu l'importance de l'industrie pour cette Province, nous avons pensé faire une bonne oeuvre, répondre à un besoin et combler une grave lacune en publiant la présente revue française "Revue des Eleveurs d'Animaux à Fourrure de la Province de Québec."

Jusqu'à présent, il n'y avait aucune revue, publiée en français, qui s'occupait exclusivement et assidûment de l'industrie de l'élevage des animaux à fourrure. Cette revue paraîtra tous les mois et elle s'efforcera d'être utile à tous les éleveurs de la Province de Québec. Nous montrerons les difficultés de l'élevage, mais nous expliquerons quels seront les procédés les plus sûrs et les meilleurs remèdes. Nous nous sommes assurés les services de techniciens qui seront à l'entière disposition de tous les éleveurs pour leur donner sous forme de réponses dans la revue, la solution de problèmes spéciaux et difficiles pour l'éleveur inexpérimenté.

Nous coopérons à tous les points de vue avec l'oeuvre déjà entreprise par la Canadian National Silver Fox Breeder's Association, par l'Association des Eleveurs de Renards Enregistrés de Québec Inc. et, enfin, nous collaborerons avec l'oeuvre si salubre que vient d'entreprendre le département de la colonisation du Gouvernement de Québec en rapport avec cette industrie nouvelle.

Nous demandons à tous les éleveurs de la Province et à tous les amis de cette industrie de secondar nos efforts et de nous aider, nous faisons appel en faveur d'une source de richesses que nous devons tous, tant que nous sommes, travailler à conserver et à protéger; enfin, nous demandons le concours de toutes les bonnes volontés, assurant d'avance le public que nous essaierons loyalement, partout et toujours, à être et à rester à la hauteur de la tâche que nous avons entreprise.

LA DIRECTION

19, rue St-Thomas, Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

Canada:
 1 an... \$2.00
 2 ans... \$3.75
 3 ans... \$5.00
 La copie... .20c

Les chèques doivent être faits payables au pair à Montmagny.

Un projet utile

Le prolongement de la route régionale Montréal-Mont-Laurier jusqu'à Senneterre en Abitibi.

Au mois de janvier dernier, un groupe d'ingénieurs venant de Québec, dit-on, sont passés, ici, en route pour Sainte-Anne du Lac, où, paraît-il, ils vont faire du travail dans la zone comprise entre Sainte-Anne du Lac, le lac Cakabonga et Senneterre, et entre Dytton et le lac Cakabonga; ce qui faisait dire à un loustic que ce pourrait fort bien être en vue du prolongement prochain de la Route Régionale Montréal-Mont-Laurier et Senneterre, et ce, par Sainte-Anne du Lac et le lac Cakabonga, où, à ce dernier endroit serait le point de jonction d'un embranchement devant se diriger vers Ottawa, et ce par Lytton, Montcerf, Maniwaki et Hull. Ce projet rencontre la faveur populaire et déjà nombre d'associations, des

corporations commerciales, d'hommes d'affaires et autres y adhèrent et en augurent beaucoup de bien. La raison, c'est que, si ce projet se réalisait, les régions de Labelle, de la Gatineau et de l'Abitibi seraient traversées de part en part par la route projetée, et plus de 75% des villes, villages, paroisses et cantons de chacune d'elles jouiraient des bienfaits et des avantages que l'appoint d'une grande route gravellée amène toujours avec elle. Ce projet à tous points de vue serait au plus grand bénéfice des régions susmentionnées, parce qu'ils ouvriraient de nouveaux centres à la colonisation, lesquels se développeraient rapidement, et contribueraient avant peu à la richesse et à la prospérité de notre Province.

C'est pourquoi, pour ce faire, nous demandons aux diverses associations touristiques, chambres de commerce, corporations municipales et autres, leur appui auprès des autorités provinciales, pour

que ces dernières fassent ouvrir le tronçon de chemin que nous demandons. Cela aurait pour effet d'améliorer grandement la situation de nos bons amis de l'Abitibi, qui ont toujours vécu jusqu'ici dans un isolement complet. Cela les rapprocherait de nos capitales fédérale et provinciale et de la métropole du pays: (Ottawa, Québec et Montréal) offrent d'excellents débouchés pour leurs produits agricoles, industriels, miniers et forestiers.

Nous demandons donc aux associations, corporations municipales, chambres de commerce, etc., de bien vouloir passer et adopter la résolution qui leur a été transmise à ce sujet.

Ce sera un beau geste de bienveillance, de générosité et de charité tout à la fois en faveur des colons des régions susnommées, lesquels souffrent malheureusement depuis trop longtemps déjà.

Ferme-Neuve, février 1930.

Tél. : 4

Spécialité : Extractions sans douleur.

Dr PAUL-E. PICOTTE, L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE

En face de l'Eglise Paroissiale,

Amos, Qué.

MASSACRE AMERICAIN AUX CAYES

New-York—Vingt-quatre morts et cinquante-et-un blessés, tel est le bilan certifié du massacre effectué par les fusiliers marins américains, le 6 décembre dernier, aux Cayes, écrit M. L.-J. DeBakker.

Voilà, dit-il, ce qu'il faut compter au lieu de cinq morts et des quelques blessés signalés par la Presse associée et l'"United Press" par l'intermédiaire de leurs correspondants à Haïti, tous deux des officiers de marine américaine.

Les Haïtiens ont compté 212 corps sur le sol après le massacre, affirme M. de Bekker, mais ces chiffres n'ont pu être vérifiés.

Le détachement de marins fit feu en tous sens à la mitrailleuse et au fusil automatique, tuant et blessant d'innocents spectateurs, des femmes et des enfants, criblant les maisons de la région et abattant de paisibles habitants jusque dans l'enceinte sacrée du foyer.

"J'ai sous les yeux, écrit M. De Bakker, deux versions des événements qui se sont déroulés aux Cayes, qui furent écrites sur les lieux par des témoins oculaires. Elles se corroborent".

Le témoignage impartial de M. De Bakker, un Américain, n'est pas sans intérêt au moment où la commission Hoover, dont fait partie un Franco-Américain, M. Elie Vézina, est à faire enquête sur les revendications haïtiennes.

LES DENTS

Les dents, comme on le sait, sont des organes durs destinés à la mastication. Elles diffèrent des os par leur origine et par leur

structure, étant des productions épidermiques. Elles sont au nombre de trente-deux chez l'adulte.

Une des maladies les plus fréquentes des dents sont la carie. C'est une maladie qui commence par l'infection microbienne et se termine par la désorganisation de tous les tissus: carie de la dentine, mortification de la pulpe.

Pour que l'infection ait lieu, il faut que la couche de la dent, l'émail, soit altérée.

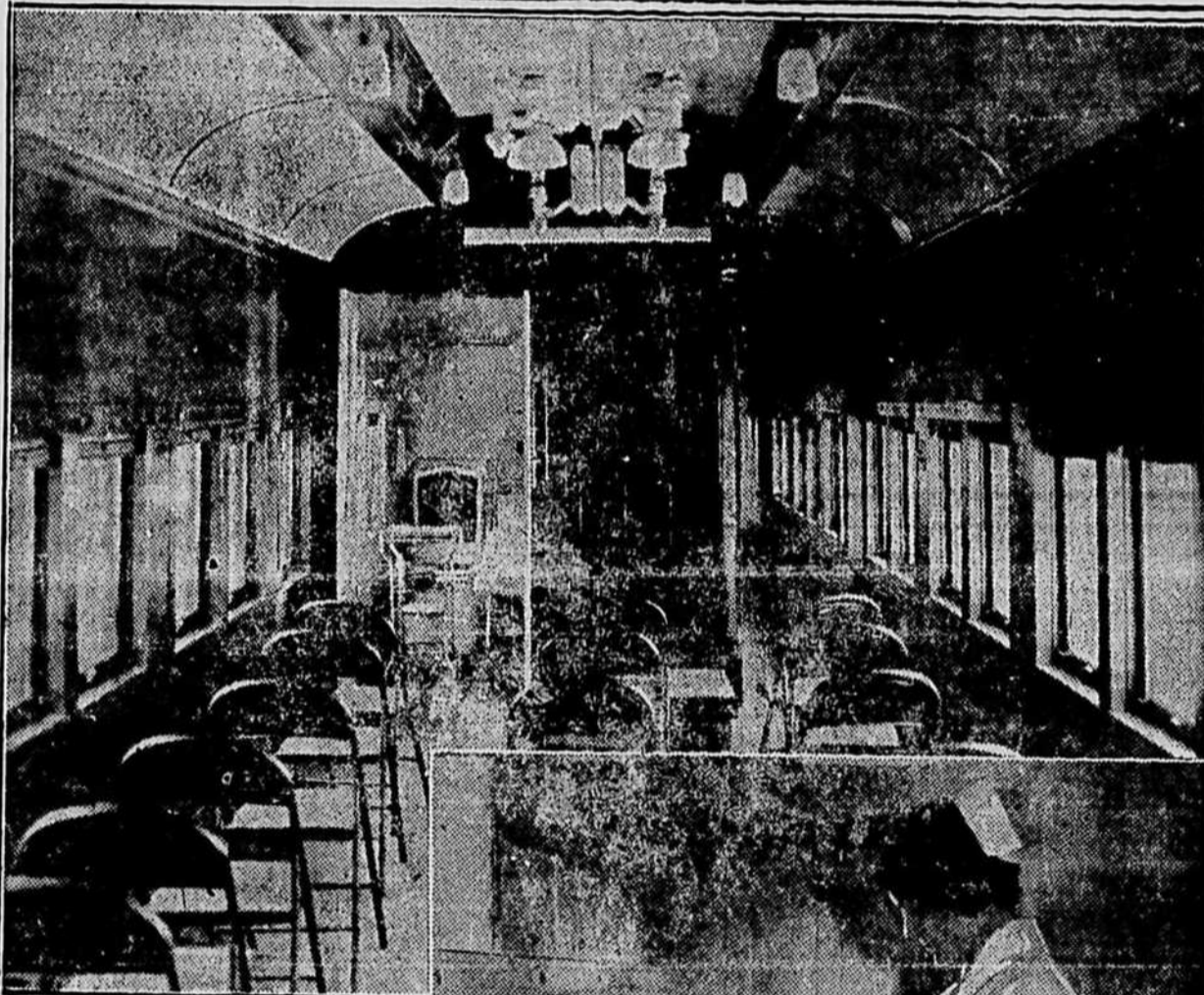
Ce résultat est dû: 1o à des causes générales qui modifient la constitution de l'émail, comme les maladies générales graves durant l'enfance; 2o à des causes mécaniques: les chocs, la mastication de corps trop durs; 3e à des causes chimiques: les acides, surtout les acides organiques. La grossesse y prédispose également.

Les points les plus fréquemment atteints sont les bords des incisives, l'intervalle des canines, des grosses molaires et les faces contiguës des petites molaires, etc.

Le traitement préventif de la carie est facile. Il consiste en soins hygiéniques: lavages fréquents de la bouche, après les repas notamment; brossage des dents au moins soir et matin pour éviter la décomposition des débris alimentaires.

Les dents, encore une fois, étant destinées à la mastication des aliments, il importe donc de les tenir en bon état aussi constamment que possible. Si, malgré les soins hygiéniques dont nous venons de parler, vous constatez quelque chose d'anormal à vos dents, mieux vaut aller consulter sans retard un bon dentiste.

ÉCOLE DE PREMIERS SOINS, SUR ROUES



(Photos Canadian National)

AFIN de permettre à ses employés stationnés aux points éloignés de son réseau de jouir des mêmes avantages que ceux vivant dans les grands centres, le Canadien National vient de faire construire trois wagons spéciaux, d'un modèle unique, qui seront affectés à la diffusion des méthodes de premiers soins à donner aux blessés et pourront servir à l'occasion, d'hôpital d'urgence.

Sous la direction d'un instructeur compétent ces wagons-écoles visiteront tous les centres ferroviaires éloignés afin de permettre à tous les employés du district: conducteurs, serre-freins, agents de gare, préposés à l'entretien de la voie, etc, de suivre des cours de premiers soins aux blessés.

A chacune des trois grandes régions ferroviaires du Canadien National sera affecté un de ces wagons-écoles. Le premier circulera dans la Région Centrale qui comprend le Québec et l'Ontario.

C'est la première fois qu'un wagon de ce genre est mis en service au Canada et probablement sur le Continent. Les plans en ont été préparés sous la direction du Dr J. McCombe, médecin en chef du réseau national.

Lors de son premier voyage officiel le nouveau wagon-école du C.N.R. a été visité par lord et lady Willingdon ainsi que par le Col. C.-A. Hodgetts, directeur général de la Saint-John Ambulance Association.



DE PASSAGE A AMOS

RETIREZ-VOUS

A

L'HOTEL DESROCHERS

SERVICE ET CUISINE DE PREMIER ORDRE

Pour réparations générales de plomberie, de chauffage à l'air chaud et à la vapeur,

adressez-vous

à L'ATELIER GAGNON.
Roméo Gagnon, prop.

1ère Avenue Tél. No.135

AMOS

C. P. 109

Tel. 2

Dr. Avila Sylvestre

D. D. S. L. C. D.

Chirurgien-Dentiste

AMOS, -:- QUE.

GERMAIN & LAFRANCE Ltée

Assurances générales

AMOS, QUE.

Tél. : 84

-:-

C. P. 76

LA GAZETTE DU NORD

LA TUQUE

L'ABITIBI

LE NOUVEL ONTARIO

VOL. VIII Prix d'Abonnement: Canada, \$1.50 par an.

VENDREDI, 14 MARS 1930

Prix d'Abonnement: Etats-Unis, \$2.00 par an

AVIS PUBLIC

Cour Supérieure. — District d'Abitibi No 13576.

C.-E. BOIVIN, marchand, de Québec, P. Q., demandeur; vs ERNEST D. GERVAIS, de Montréal, P. Q., défendeur, à savoir:

Comme appartenant au dit défendeur, le lot de terre portant le No cinquante-cinq-I (55-I) du rang No huit (8) du cadastre officiel du canton Courville, (Belcourt) — avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Belcourt, JEUDI, le TROISIEME jour du mois d'AVRIL en l'année mil neuf cent trente, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,

Bureau du shérif, J. U. DUMONT, Amos, 11 mars 1930.

PUBLIC NOTICE

Superior Court. — District of Abitibi No. 13576.

C. E. BOIVIN, merchant, of Québec, P. Q., plaintiff; vs ERNEST D. GERVAIS, of Montreal, P. Q., defendant, to wit:

As belonging to the said defendant, that lot of land bearing number fifty-five-I (55-I) of range number eight (8) on the official cadastre for the township of Courville (Belcourt) — with buildings, circumstances and dependencies.

To be sold at the parochial church door of Belcourt, on THURSDAY, the THIRD day of APRIL, nineteen hundred and thirty, at TEN o'clock in the forenoon

J. U. DUMONT,

Sheriff's Office, Amos, March 11th, 1930.

AVIS PUBLIC

Cour Supérieure. — District d'Abitibi No. 2639

L.-A. LADOUCEUR, avocat, d'Amos, demandeur; vs ALFRED MASSICOTTE & JOSEPH MASSICOTTE, tous deux de Barraute ou de Rouyn, P. Q., défendeurs, à savoir:

Comme appartenant au défendeur Joseph Massicotte, les lots de terre portant les Nos trente-sept B (37B) et trente-sept D (37D) du rang No un (1) du cadastre officiel du canton Barraute—avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Barraute, MARDI le VINGT-CINQUIEME jour de MARS en l'année mil neuf cent trente, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,

Bureau du shérif, J. U. DUMONT, Amos, le 6 mars 1930.

PUBLIC NOTICE

Superior Court. — District of Abitibi No. 2639.

L. A. LADOUCEUR, advocate, of Amos, Plaintiff; vs ALFRED MASSICOTTE & JOSEPH MASSICOTTE, both of Barraute or of Rouyn, P. Q., Defendants, to wit:

As belonging to the Defendant Joseph Massicotte, the lots of land bearing numbers thirty seven B (37B) and thirty seven D (37D) of range number one (1) on the official cadastre for the Township Barraute — with buildings, circumstances and dependencies.

To be sold at the parochial church door of Barraute, on TUESDAY, the TWENTY FIFTH day of MARCH, in the year nineteen hundred and thirty, at TEN o'clock in the forenoon.

J. U. DUMONT,

Sheriff's Office, Amos, March 6th, 1930.

FELIX ALLARD

AVOCAT

Tél. No 45 C. P. 99

Edifice

Germain & Lafrance, Ltée.
AMOS

A la Législature

tion de comptabilité agricole. M. Sauvé réclama un meilleur enseignement de la comptabilité dans nos écoles élémentaires mais l'hon. M. Perron déclara qu'il le jugeait satisfaisant et il défendit la petite école de rang. Le ministre recommanda de nouveau aux cultivateurs de tenir des livres sur leurs fermes ou d'en faire tenir par leurs enfants qui ont de l'instruction. C'est un bon conseil que répétait l'hon. M. Perron à la classe agricole.

La Chambre a ensuite adopté un projet de loi de l'hon. M. Antonin Galipeault pour augmenter de \$100,000 à \$150,000 le montant des octrois que le gouvernement peut accorder aux municipalités de moins de 5,000 âmes pour acheter des appareils de protection contre les incendies. Le ministre des Travaux Publics et du Travail a affirmé que dans deux ans presque toutes les municipalités de la province auraient leur système de protection contre le feu. L'opposition, comme la veille, a félicité l'hon. M. Galipeault de cette bonne loi.

L'hon. M. Perron a présenté les résolutions de son projet de loi pour ses trois districts: \$600,000 aux Ecoles d'Agriculture, \$750,000 d'avances à la Coopérative et

AVIS PUBLIC

Cour Supérieure. — District d'Abitibi No 2668.

L.-A. LADOUCEUR, avocat, d'Amos, demandeur; vs LOUIS DUPLAIN, d'Authier, défendeur, à savoir:

Comme appartenant au dit défendeur, la partie nord d'un lopin de terre mesurant deux acres de l'est à l'ouest par une acre et demie du nord au sud, bornée au nord par le chemin de fer, à l'est par la route, au sud par le terrain réservé par Dame Maria Bérard-Rouleau et à l'ouest par le terrain de M. Hormidas Gagné, étant partie du lot de terre portant le No deux (2) du rang No un (1) du canton Languedoc, à Authier — avec un moulin à scie dessus construit et avec tous les accessoires, circonstances et dépendances y érigés.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale d'Authier, MARDI, le PREMIER jour d'AVRIL mil neuf cent trente, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,

Bureau du shérif, J. U. DUMONT, Amos, 11 mars, 1930.

PUBLIC NOTICE

Superior Court. — District of Abitibi No. 2668.

L. A. LADOUCEUR, advocate, of Amos, plaintiff; vs LOUIS DUPLAIN, of Authier, defendant, to wit:

As belonging to said defendant, the north part of a parcel of land measuring two acres from east to west by one and one half acre from north to south, bounded on the north by the railway, on the east by the road, on the south by the land reserved by Dame Maria Bérard-Rouleau and on the west by the land of M. Hormidas Gagné, being part of that lot of land bearing number two (2) of range number one (1) of the township of Languedoc, at Authier—with a saw-mill thereon erected and with all accessories, circumstances and dependencies thereon erected.

To be sold at the parochial church door of Authier, on TUESDAY, the FIRST day of APRIL, nineteen hundred and thirty, at TEN o'clock in the forenoon.

J. U. DUMONT, Sheriff's Office, Amos, March 11th, 1930.

Une soirée du C. A. C.

Dimanche gas, Mademoiselle Marie-Jeanne Marchildon réunissait ses amies et amis du "Cercle Amoissois Champêtre" pour une soirée toute spécialement organisée en leur honneur.

En la circonstance chaque invité voulut ménager une surprise en s'efforçant d'avoir le plus beau costume, et d'utiliser assez de fard pour surprendre sous une figure nouvelle son plus grand ami.

La soirée débuta par une partie de cartes très bien organisée.

Après beaucoup d'entrain et d'animation, les invités furent conviés à prendre un goûter si délicieux que Lucullus même n'aurait pas demandé plus.

Le repas terminé c'est dans la gaieté et la joie qu'on procéda à la distribution des prix.

Prix de costumes.

\$500,000 pour bâtir un entrepôt frigorifique pour les produits agricoles.

Le bill des syndics de Sainte-Thérèse d'Amos a été adopté par l'Assemblée législative et présenté au Conseil législatif.

1er prix un magnifique coussin portant les emblèmes du Club de Raquette, offert par Mlle Gilberte Beaupré et décerné à Mlle Aurore Sicard, personnifiant l'Espagne, pour le costume jugé le plus beau.

Un autre premier prix offert par Mlle Albert Kirouac, décerné à monsieur Aristide Roy acquis avec Yvon Lanouette, pour le costume le plus beau parmi les garçons.

Prix de cartes

1er prix M. Pierre Gervais, 6 parties, 2ème prix Mlle Anna Langevin, 5 parties, 3ème prix, M. Charles Houde, 5 parties, 4ème prix, Mlle Lorenza Rouleau, 4 parties; 5ème prix, H. Armand Bourcier, 4 parties; 6ème prix, Mlle Aurore Sicard, 3 parties; 7ème prix Mlle Gilberte Beaupré, 2 parties; 8ème prix, Mlle Eliane Bélec, 1 partie.

Prix spéciaux pour jeux

Mlles Alice Carpentier et Lorenza Rouleau, M. Willie Timmermans.

Prix de présence décernés à Mlle Marie-Jeanne Houde et M. Yvon Lanouette.

Prix de consolation

Mlle Alberte Kirouac.

C'est aux petites heures que les invités se séparèrent offrant de sincères félicitations à Mlle Marchildon dont l'entregent a été une fois de plus apprécié par les membres du C.A.C.

Etaient présents:

Nom	Personnification
Mlle Eliane Bélec	Personnage du XVIIIe siècle
M. Jim House	Bonne d'enfant
Mlle M.-Jeanne Houde	Pierrette
M. Willie Timmermann	Pierrot
Mlle Flore Trudel	Valentine
M. Alphonse Trudel	Valentin
Mlle J. Sauvageau	Chaperon Rouge
M. Aristide Roy	L'Arabe
Mlle Aurore Sicard	L'Espagne
M. Yvon Lanouette	L'Espagne
Mlle Lorenza Rouleau	

Turqui Américanisée

M. Armand Audet	Valentino.
Mlle Gilberte Beaupré	Papillon
M. Pierre Gervais	Naturaliste
Mlle Alberte Kirouac	Bohémienne
M. Armand Bourcier	Whoopee
Mlle Anna Langevin	L'armistice
M. J.-V. Sirois	Le Sport
Mlle Alice Carpentier	Printemps
M. F.-X. Roy	Napoléon
Mlle Alberta Lafrenière	L'Ecosse
M. Marcel Vaillancourt	Marquis
M. Charles-Auguste Houde	Clown
M. Martin Trudel	Clown
M. Gérard Lacroix	Tuxédo

Les Champions font leurs preuves!

Ces bons vieux de la vieille! Leurs sports sont sains et naturels comme le Gin Canadien Melchers Croix d'Or la boisson qu'ils préfèrent.



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyen: - 26 onces 2.55
Petit: - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distillateurs depuis 1898

Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal.

Gin Canadien

Melchers

Croix d'Or

LA GAZETTE SPORTIVE

VENDREDI, 14 MARS 1930

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 7

LSE MARATHONS REMPORTENT UN SUCCES SANS PRECEDENT

La Coupe s'en va à Senneterre. Amos bat Rouyn-Noranda au hockey.

La journée de dimanche dernier restera mémorable dans les annales sportives de la ville d'Amos et du comté d'Abitibi tout entier. Ce fut un succès sans précédent grâce au dévouement et à l'initiative de nos deux jeunes organisateurs Amossois, MM. Lucippe Hivon et Armand Audet. Les deux grandes courses se sont disputées par une température idéale et devant une foule record qui ne ménagea pas son admiration aux coureurs à leur arrivée à Amos et à la patinoire. Les concurrents ont fait preuve d'une magnifique endurance, tous se sont rendus au point d'arrivée. Ce qui ne contribua pas moins au succès de cette belle journée sportive fut la brillante victoire du club de hockey Amos sur ceux de Rouyn et Noranda réunis. Le Souper aux Fèves du Club Amossois Champêtre termina cette agréable journée.

MARATHONS DE LA RAQUETTE ET DU SKI.

A 1 heure les coureurs sont réunis à la Salle de Billard Idéale où ils reçoivent leurs instructions finales. Joseph et Almas Lavoie remplacent John Robenhouse et Jim McDougall pour les maisons Montambault et J.-P. Cossette. A 1.30 les concurrents sont transportés à la Station Expérimentale de La Ferme d'où M. Pascal Fortier, le régisseur, donnera le signal du départ. Les excursionnistes de Rouyn et de Noranda, au nombre d'environ deux cents, arrivent par train spécial à deux heures. Dès 2.30 heure une centaine de spectateurs ont pris place à la patinoire où, en attendant l'arrivée des coureurs, sont disputées des courses en raquettes pour dames et jeunes filles, hommes et garçons. Les premiers arrivants du ski entrèrent dans Amos vers trois heures cinquante minutes salués par une foule nombreuse qui s'était massée de chaque côté de la 1ère avenue. Cette foule s'est transportée aussitôt à la patinoire pour être témoin de la fin des marathons. Les premiers coureurs en raquettes suivaient les skieurs à quelques minutes d'intervalles.

De 4.15 à 5 heures nous avons assisté à des fins de courses des plus élevées. Les coureurs faisaient un dernier effort dans le but de gagner quelques minutes sur leurs adversaires et leurs entraîneurs, montres en main, ne cessaient de les encourager et de les tenir au courant de leur temps. Le marathon de la raquette nous fournit l'arrivée la plus excitante que l'on puisse désirer. En effet, les porte-couleurs de la

Ville de Senneterre et de la Librairie Montambault d'Amos finirent avec exactement le même temps, soit 1 heure 16 minutes et 30 secondes, de sorte qu'il fallut tirer au sort lequel posséderait la coupe. Senneterre eut cet avantage, mais la Librairie Montambault n'a pas moins l'honneur d'avoir vu son représentant, Joseph Lavoie, finir bon premier.

Le représentant de la maison J.-P. Cossette d'Amos, Almas Lavoie, n'arriva que 15 secondes après les deux premiers. Florent Houde d'Amos, représentant la Mine d'Or Vénus dans le marathon de skis, finit avec sept minutes d'avance sur son plus proche adversaire, Guy Lafrance, représentant de Germain & Lafrance, courtiers d'assurances d'Amos. Florent Houde est le coureur des deux marathons qui fit le trajet le plus rapidement il battit les vainqueurs de la course en raquette par une demi-minute. Les autres coureurs de ces deux grandes courses arrivèrent à quelques minutes d'intervalle les uns des autres.

Les juges étaient M. le maire Emile Montambault, d'Amos, M. Ivanhoe Frigon et les membres de la Commission Athlétique d'Amos: MM. Adélarde Beauchemin, Gaston Roberge, N. P., Dr Théo. St-Martin, Rosaire Gagnon et Charles-A. Magnan. Le chef Dément Jobidon avait charge de l'arrivée des coureurs à la patinoire.

HOCKEY

Amos vs Rouyn-Noranda

Cette rencontre suscita un vif intérêt et dès 7.30 heures les supporters des deux clubs envahirent la patinoire au nombre de 350 environ. Les visiteurs anticipaient une victoire et nos locaux disaient à qui voulait les entendre qu'ils en avaient fini du jeu individuel qui leur coûta la victoire le vendredi précédent contre l'équipe de La Sarre. Ils promettaient une victoire à leurs supporters.

1ère période

Rouyn-Noranda présentent 16 joueurs en uniformes et Amos neuf seulement. H. Hector Authier, M. A. L., mit la rondelle au jeu aux applaudissements de l'assistance. Le jeu débuta à une allure vertigineuse. Les deux équipes jouaient d'ensemble parfait et les gardiens de buts ont été appelés dès les premières minutes du jeu à faire des arrêts sensationnels. Nos locaux étaient en grande forme: ils n'ont jamais été aussi rapides ni aussi efficaces. Après cinq minutes de jeu, Raoul Giguère scora sur une passe de Vaillancourt. Le point ne fut pas alloué car il y avait eu hors-jeu. Les visiteurs faisaient de nombreux changements et à toutes les cinq minutes, ils envoyaient de nouveaux joueurs dans la mêlée. Amos fit aussi quelques changements. Sur la fin de

de cette période les joueurs des deux équipes redoublèrent d'effort pour prendre l'avantage mais aucun d'eux ne réussit car les gardiens de buts ne laissaient rien entrer.

2ème période

La mise en échec fut beaucoup plus dure au cours de cet engagement et les joueurs allaient souvent s'étendre sur la glace. Le jeu fut aussi rapide que dans la période initiale et de part et d'autre on essaya les gardiens de buts par des lancers rapides et précis. Rouyn prit l'avantage quand Beauchamp accepta une passe de Leblanc pour prendre Audet en défaut.

La joie régna chez les supporters des visiteurs. Les nôtres se lancèrent à l'attaque plus résolument encore et pendant quelques minutes ils assiégèrent les buts de Leclair. Ce dernier était en grande forme et il arrêta des lancers qui paraissaient des points certains. Lucien Blais le déjoua cependant vers la fin de cette période par un lancer tellement précis et rapide qu'il n'eut pas la moindre chance de l'arrêter. Marcel Vaillancourt a grandement contribué à cet exploit car il passa la rondelle à Lucien juste en face des buts du Rouyn. La période se termina quelques minutes après sans aucun autre changement. Il est à noter que Lucien Blais qui joua sa meilleure partie de la saison avait couru l'après-midi dans le marathon de la raquette, cela ne semblait pas l'incommoder.

3ème période

Les joueurs des deux équipes, sentant que la victoire était indécise, embarquèrent sur la glace plus résolu que jamais à faire l'impossible pour faire triompher leurs couleurs. Ferron scora pour Rouyn au commencement de ce dernier engagement. Marcel Vaillancourt annula cet avantage en scorant pour Amos sur le retour d'un long lancer d'Achille Delachevrotière. Amos prit l'avantage au milieu de la période quand Achille enrégistra le troisième point des locaux par l'un de ses fameux lancers de toute la longueur de la glace, qui prit Leclair par surprise. L'équipe des visiteurs se lança alors tout entière à l'assaut des buts d'Audet qu'ils assiégèrent pendant plusieurs minutes sans résultat cependant. Il convient de féliciter Audet pour avoir si bien fait face à la musique. Il ne restait plus que quelques minutes à jouer et la victoire semblait sourire aux nôtres quand Ferron, du Rouyn, intercepta une passe en face de ses buts, traversa notre équipe déjouant tout sur son passage pour loger la rondelle dans les buts d'Audet. Ce fut le plus bel exploit de la rencontre et l'assistance ne lui ménagea pas ses applaudissements. Les deux équipes plaidèrent la glace avec le score de 3 à 3 malgré les efforts sur-

humains qu'ils avaient fait dans les dernières minutes pour briser cette égalité.

Période supplémentaire.

Les joueurs, oubliant leur fatigue, menèrent le jeu à une allure aussi rapide qu'au début de la rencontre. Le disque voyageait d'un bout à l'autre de la glace dans des efforts magnifiques et concentrés de part et d'autre. Le temps supplémentaire allait bientôt prendre fin et l'on entrevoyait une partie nulle quand Lucien Blais brisa une passe des Visiteurs au centre de la glace et s'élança vers les buts de Leclair. Voyant qu'il lui serait impossible de lancer avec avantage, il passa le disque à Lucippe Hivon qui n'était pas couvert. Inutile de dire qu'Hivon profita de l'occasion. En moins de temps qu'il ne le faut pour le dire il avait logé la rondelle dans les buts des visiteurs. Cet exploit signifiait la victoire pour nos locaux. Aussi, fut-il longuement applaudi par tous les supporters d'Amos.

Dire lequel des joueurs a le mieux joué n'est pas chose facile car tous se sont dépensés sans compter et tous aussi ont donné leur meilleur rendement.

ALIGNEMENT

Rouyn-Noranda	Amos
Leclair	Buts
Leblanc	Défenses
Lemay	Défenses
Daurtemanche	Défenses
O'Riley	Défenses
Désabrais	Centres
Daoust	Centres
Dubé	Centres
Gauthier	Ailes droit
Gendron	Ailes droites
Bertrand	Ailes droites
Ferron	Ailes gauches
	Giguère

MARATHONS de la RAQUETTE ET DU SKI DU COMTE D'ABITIBI

Courus à Amos, dimanche, le 9 mars 1930
CLASSÈMENT DES CONCURRENTS

RAQUETTES

Rang	Nos	Noms	Temps	Représentant
1er	No 3	Lavoie, Joseph	1 h. 16 m. 30 sec.	Lib. Montambault
1er	No 10	Fortin, Alcide	1 h. 16 m. 30 sec.	Ville de Senneterre
3e	No 2	Lavoie, Almas	1 h. 16 m. 45 sec.	J. Primat Cossette
4e	No 4	Cossette, Lionel	1 h. 24 m.	J. P. Houde
5e	No 12	Filiatrait, Clément	1 h. 28 m.	Sta. Expérimentale
6e	No 9	Albert, Liguori	1 h. 30 m.	Josaphat Brunet
7e	No 8	Flageole, Napoléon	1 h. 31 m. 30 sec.	Mun. Service Corp.
8e	No 5	Houde, Charles	1 h. 36 m.	Le Champ. d'Amos
9e	No 1	Blais, Lucien	1 h. 49 m.	Drouin & Germain

SKIS

1er	No 22	Houde, Florent	1 h. 16 m.	La Mine d'Or Vénus
2e	No 21	Lafrance, Guy	1 h. 23 m.	Germain & Lafrance
3e	No 14	Audet, Rolland	1 h. 25 m.	Bque Can. Nationale
4e	No 15	Lessard, J.-L.	1 h. 31 m.	Bque Can. de Commerce
5e	No 17	Nault, Omer	1 h. 32 m.	Adél. Massicotte, géolier
6e	No 19	Nault, André	1 h. 33 m.	A.-A. Drouin
7e	No 24	Lafrance, Lucien	1 h. 34 m.	Chev. de Colomb d'Amos
8e	No 23	Lafleur, Guy	1 h. 37 m.	"La Gazette du Nord"
9e	No 16	Nault, Bruno	1 h. 46 m.	Clema Bros.

COURSE DES GARCONS

1er Houde, Germain; 2ème Dumont, Lomer; 3ème Collin, Hippolyte

COURSE DES DAMES ET JEUNES FILLES

1ère Baribeau, Catherine; 2e Dupuis, Germaine; 3e Rouleau, Lorenza

COURSE DES HOMMES

1er Lavoie, Roméo; 2e Lacroix, Gérard; 3e Vaillancourt, Marcel

LISTE DES PRIX

ARTICLES
Coupe en argent pour la raquette
Coupe en argent pour le ski
\$10.00 en or pour la raquette
Voyage en aéroplane
Bonbonnière
Nécessaire de voyage
Porte photographie
Porte bijoux
Canif et chaîne en or
\$5.00 en or
\$5.00

DONATEURS
MM. A. Audet et L. Hivon
MM. A. Audet et L. Hivon
MM. A. Audet et L. Hivon
General Airways
La Pharmacie Bigné
Mount & Cie Limitée
Milles L. Rouleau et C. Baribeau
M. L. Beaudry
Chevaliers de Colomb d'Amos
Club de ski d'Amos
M. Hector Authier, M.P.P.

Beauchamp Ailes gauches Hivon
Désabrais, G. Ailes gauches
Thibault Ailes gauches
Lafortune Ailes gauches

1re période

Pas de point

2ème période

Rouyn-Noranda Beauchamp

(Leblanc)

Amos L. Blais (Vaillancourt)

3ème période

Rouyn-Noranda Ferron

Amos Vaillancourt

Amos Delachevrotière

Rouyn-Noranda Ferron

Période supplémentaire

Amos Hivon (L. Blais)

Arbitre: E. Séguin.

Le Souper aux Fèves, organisé par les jeunes filles du Club Amossois Champêtre, fut un succès complet. Les salles de l'Hôtel Transcontinental n'ont pu recevoir tous ceux qui désiraient y assister et seules les personnes qui avaient souscrit leur billets au cours de la semaine précédente ont pu y trouver place. Il est regrettable cependant que nos amis de Rouyn n'aient pu y assister. Ils comprendront certainement que MM. Hivon et Audet, les organisateurs des Marathons, n'en sont nullement responsables. Nous devons ajouter que l'organisation de ce Souper était une organisation tout à fait distincte de celle de MM. Hivon et Audet. Un nombre de billets limité au nombre de personnes que pouvaient recevoir les salles de l'Hôtel Transcontinental avaient été mis en vente et comme nous le disions plus haut ces billets avaient été souscrits avant que nous fussions certains d'avoir la visite de nos amis de Rouyn, soit donc avant vendredi soir, 7 mars.

6 L'HEURE LITTÉRAIRE 99

LA MOISSON DES EXEMPLES

Notre main au hasard, jette au vent la semence :
Nous nous imaginons que rien n'en germera ;
Mais de ces grains demain une moisson naîtra.
Puis d'autres lèveront : blé d'or, bardane dense.

Nos actes journaliers, les mots que nous lançons
Nous semblent s'abîmer dans le vide et l'espace ;
Mais des lustres après, on suit leur longue trace,
Nos actes et nos mots produisent leurs moissons.

Les exemples des saints sèment les blés superbes,
Mais les pervers, d'ivraie infestent les sillons
Puisque toute parole a ses éclosions,
Sur le champ du Seigneur accumulons les gerbes.

A. CHOSSEGROS, S. J.

PENSEE

Craignez le dur réveil là-haut de ceux et de celles qui bien pourvus ici-bas de tendresse et de doctrine se contentent de crier pour eux tout le long du jour : Seigneur ! Seigneur ! sans rien faire de plus.

Mgr TISSIER

Mon courrier

Sphinx : Merci des mots aimables avec lesquels vous accusez réception de l'envoi. Je suis heureuse que notre journal vous plaise et vous me feriez plaisir en vous y abonnant. Ce serait un rapprochement auquel je tiens beaucoup. Le courrier, la page littéraire, à peine organisés, nous apportera un joli groupe d'amis-es non moins fidèles que ceux de l'Atre. La chronique m'est une heureuse diversion à ma tâche journalière. Je regrette de vous savoir malade et vous souhaite parfait rétablissement avec les beaux jours du printemps qui reviennent. L'on néglige toujours trop de consulter un homme de l'art et de suivre ponctuellement ses sages conseils et nous disons que nous aimons la vie ? Une mère ne doit pas négliger ainsi sa santé. Vous savez combien la petite pièce de vers sera la bienvenue et la prose que votre plume toujours alerte voudra bien nous adresser. Je fais avec plaisir le message à qui de droit.

A Mr. J. E. D., Barraute, un bonjour de sa lointaine soeur *Sphinx*. Plusieurs amis qui se disaient bien attachés, me permettent de croire en effet que les hommes naissent et meurent papillons... Merci pour le vote ; la suggestion est bien sensée en effet. Je vous assure que j'aurai du plaisir à vous faire connaître au plus tôt cette décision. Quand vous aurez quelques minutes venez causer longuement, vous m'intéressez toujours beaucoup.

Hélène : L'envoi m'a été agréable et je vous félicite pour l'article "Le vrai". La sincérité de nos jours est tellement fardée que nous devrions insister davantage sur la loyauté, la sincérité, à chaque occasion et dans tous les milieux. Vous serez à la hauteur de la position j'en suis sûre et vous souhaitez succès et santé.

Soyez forte, ma chère amie, dans cette nouvelle épreuve et

Allons à Joseph

Lorsque mars revient, il procure aux fervents de S.-Joseph l'occasion de redoubler d'ardeur pour son culte. Il nous permet de décupler notre confiance en ce grand saint, en ce mois privilégié pendant lequel il se plaît à combler ses protégés de grâces particulières. Allons à lui en toute quiétude, quels que soient les maux qui nous accablent ; ce bon Père compatissant et tendre saura verser sur ceux qui l'invoquent d'abondantes bénédictions.

Modèle des époux et des pères, il exauce les prières de ceux qui l'invoquent sous ce vocable ; soutien des familles, il verse sur celles qui le prient, des joies abondantes.

Allons à lui avec confiance, ayant connu la souffrance, il peut guérir ceux qui souffrent et consoler ceux qui pleurent...

Allons à lui, lorsqu'il fait sombre à la croisée des chemins et que l'indécision et l'incertitude nous assaillent ; patron de la vocation, St-Joseph nous éclairera et nous guidera sûrement ; prions-le de sauvegarder notre bonheur terrestre en nous indiquant la route à suivre.

Et pour adoucir nos derniers instants, afin que nous possédions cette religieuse sérénité qui précède une sainte mort, invoquons S.-Joseph, patron de la bonne mort : Il sera un guide sûr et éclairé pour le grand voyage de l'éternité.

Brise du St-Maurice

plutôt que de songer aux douleurs du malade, offrez-les pour lui et essayer d'apaiser le chagrin des autres. Il va sans dire que je connais le coeur large de mon amie *Hélène* qui n'est point à placer en parallèle avec l'autre... Bon courage et au plaisir de vous relire.

Neige : Reçu lettre et article ; répondrai bientôt.

Brise du St-Maurice,

La Tuque.

En causant

Titre : Le Repos. Devise : Conservons nos traditions.

Brise Ontarienne

Titre : "Au foyer". Devise : "Instruire et récréer."

Jacquelin.

Titre : Causerie Amicale. Devise : Peiner et aimer pour devenir poète ; rire et causer pour rester canadiens.

Michelle.

Titre : Le coin hospitalier. Devise : Croire, aimer et lutter.

Lison.

Titre : Doux chez nous. Devise : Réjouir le coeur en élevant l'âme.

Fanchette

Titre : Au coin du feu. Devise : Faire son bonheur du bonheur d'autrui.

Fanchon

Titre : Au foyer canadien. Devise : Restons chez nous.

Célibataire

Titre : "Ce coin du feu me sourit". Devise : "Vers l'Idéal."

Flor des Dunes

Titre : "Les Lierres". Devise : Je meurs où je m'attache.

Blanche D.

Titre : Chez Marine. Devise : "Entre amis, amitiés".

Sphinx

Titre : Au bon accueil. Devise : "Union et paix."

Aimée D. D.

Titre : La chaumière. Devise : Haut les coeurs !

Mme N. D.

Titre : Au foyer. Devise : "Toujours monter."

Cousine Berthe

Titre : "En famille"; Devise : La main dans la main.

Tante Léna

Titre : Voix Amies; Devise : Toujours s'aimer.

Marquise de Lure

Titre : Entre-amis; Devise : Confiance et sincérité

Nirza

Titre : En famille. Devise : La main dans la main.

Tante Lina.

Titre : Voix amies. Devise : Toujours s'aimer.

Marquise de Lure.

La politesse, la courtoisie et l'affabilité sont trois nuances très distinctes d'une même qualité du coeur et de l'esprit, développé par l'éducation.

La première n'est que la forme extérieure de la bienveillance. Elle peut même n'être que l'hommage secret qu'on rend à sa dignité personnelle. On est poli parce qu'on veut paraître bien élevé et passer pour ce qu'on est, un homme de bonne compagnie.

Pour arriver à la courtoisie, il faut quelque chose de plus. C'est un vieux mot exprimant une qualité qui suppose les traditions du monde. On peut, sans connaître ses usages, être poli, et c'est assez pour s'y faire respecter. Pour se

LES SOUVENIRS

Dans un coin douillet de notre coeur à l'abri des morsures de l'oubli, reposent fidèlement, les souvenirs aux multiples nuances, qui sont le reflet de nos jours passés.

A certaines heures, ils s'échappent de leur écrin, s'épandent doucement dans l'air, montent en fusées variées, puis, tels des nuages vaporeux, se fixent un instant sur la gaze transparente de notre vision intime...

Souvenirs tout blancs de la petite enfance, souvenirs tendres et subtils, gracieux comme l'oiseau, légers comme un frôlement d'ailes, doux comme le baiser d'une mère ; poèmes de gaieté touchante et pure, pourquoi, dites, pourquoi, planez-vous si haut ?

— "Nous nous rapprochons du ciel, d'où nous venons."

Souvenirs roses ou bleus de la jeunesse radieuse ; souvenirs frais et limpides comme l'aube d'un beau jour pritanier : bonheur furtif de l'insouciance, heureuse, mirage des rêves naïfs, des espoirs fous qui éblouissent les jolis yeux ouverts sur l'avenir rayonnant ; souvenirs bleus, souvenirs roses, que vous confondez dans un même rayon, pourquoi dansez-vous ainsi, tels de joyeux lutins ?

— "Nous sommes tissés de joie entière, de gaieté riante, et de vif entrain."

Souvenirs dorés des jours d'allégresse, image attendrie des impressions vives, douceur captivante des affections chères, qui enlacent et réconfortent ; pures ivresses de l'âme qui croit et du coeur qui espère ; souvenirs dorés des jours d'allégresses, pourquoi les menus rayons de votre clarté ont-ils le recueillement indécis des lampes voilées ?

— "Nous veillons fidèlement sur les croyances qui soutiennent et les amitiés qui consolent."

Souvenirs brumeux des heures lentes et grises ; mélancolie des espoirs déçus, évocations des illusions perdues, ironie froide des rêves mensongers, pourquoi votre grisaille se mêle-t-elle à la riante cohorte des souvenirs heureux ?

— "Nous atténuons la lumière trop ardente des espérances vaines."

Souvenirs endeuilés des grands jours d'épreuve, anxiété des pénibles attentes, anéantissement de nos plus précieuses tendresses, douleur torturante des derniers adieux, étreinte désespérée de ceux qui ne sont plus ; tristesse infinie des larmes amères, qui creusent un sillon dans les coeurs meurtris, souvenirs si sombres aux ailes funèbres, pourquoi ? oh ! dites, pourquoi ? vous tenez-vous si près de la terre ?...

— "Nous sommes ici-bas, la rançon du parfait bonheur, qui ne doit plus finir."

HELENE

faire bien venir des hommes, il faut faire plus de frais ; il faut savoir entrer dans leurs habitudes, leur faire les concessions conciliables avec sa propre dignité ; c'est ce qui s'appelle de la courtoisie. On ne devient courtois que lorsqu'on a appris à être conciliant, et la politesse ne suffit pas pour donner cette qualité.

Mais si être poli envers tous, c'est assez pour se faire accepter et si concéder à ceux avec lesquels on se met en contact tout ce qui peut leur être concédé avec convenance, c'est-à-dire être courtois c'est assez pour se faire accepter par eux, ce n'est pas assez pour s'en faire aimer.

On n'arrivera à la conquête des coeurs que par l'affabilité ; car c'est une dépense qu'on fait par l'esprit des autres, et dont ils vous tiennent toujours compte, même quand ils ne peuvent pas vous la rembourser. Être affable, c'est bien plus qu'être poli, c'est plus qu'être courtois : c'est entrer dans la pensée même de son interlocuteur ; c'est stimuler, c'est provoquer ses sympathies, en lui témoignant l'intérêt qu'on lui accorde, le désir qu'on éprouve de lui plaire et le prix qu'on attache à son suffrage.

Prenez saint Joseph comme patron de la vie intérieure et cachée avec Jésus et Marie. Considérez-le plein d'amour et d'humilité ; son humilité au milieu de la grandeur à laquelle Dieu l'a élevé, son union à Jésus et à Marie, dans toutes ses oeuvres, son mépris des grandes choses et son bonheur de rester ignoré de tout le monde, son grand amour pour l'Enfant Jésus ; enfin, sa dévotion à Marie.

Vén. P. Libermann.

AMOS

"LE DISPARU"

Lundi soir 24 février quelques jeunes gens d'Amos, sous la direction de M. le vicaire R. Lapointe, ont joué "Le Disparu", comédie en trois actes par A. Bisson. La soirée fut un succès complet sous tous rapports. La pièce fut des mieux rendue et les entr'actes, agrémentés de musique, ont contribué à rendre cette soirée agréable à l'assistance qui remplissait notre salle paroissiale. Nous en félicitons l'organisateur et les acteurs, tant pour le succès qu'ils ont remporté que pour le beau geste qu'ils ont fait en jouant au profit de nos oeuvres paroissiales.

Pourquoi nos jeunes gens ne se groupent-ils pas en "Cercle", sous la direction d'un prêtre, comme on en voit partout ailleurs? Ils auraient tous à y gagner. La jeunesse a besoin d'un prêtre qui puisse les aider, les conseiller, les diriger. C'est une oeuvre que notre dévoué vicaire, M. Lapointe, l'amant de notre jeunesse, cherche à créer.

PROGRAMME

Ouverture — Musique : Nouveau genre — par Orchestre???
 Disparu!!!.....1er acte
 Scène du bon vieux temps.....
 MM. Eugène et Vital Lemieux, et Ch. Edouard Laporte.
 Disparu!!!.....2ème acte
 Orchestre — Morceaux inédits.
 Disparu!!!.....3ème acte
 O Canada — avec accompagnement de l'orchestre.

PERSONNAGES

Mongirault.....MM. W. Sabourin
 Rabut.....J.-P. Houde
 Boisanfray.....A. Lefebvre
 Sothène (serviteur).....J. Dumont
 Lord Burlington.....Y. Lanouette
 Commissaire de Police.....
 J.-M. Paquette
 Mévrel.....Ch.-Ed. Laporte
 Dominique (concierge).....
 Cl. Bourcier
 Balthazar (Le Manequin)

NAISSANCES

Le 23 février — J. Gérard André, enfant de M. et Mme Mothé Lord de la mission S. Félix. Parrain et Marraire M. et Mme Treflé Roy.
 Le 23 février. — J.-Gérard Magella Lucien, enfant de M. et Mme Alphonse Pâquin. Parrain M. P.

R. E. LEFAIVRE

SYNDIC AUTORISE

Règlement de faillites.

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, collection de comptes et audition de livres.

BUREAU :

147 Côte de la Montagne, Québec

Pour toutes informations vous pouvez vous adresser à MM. Germain & Lafrance, à Amos, P. Q.

Emile Paquin, Marraine, Mlle Cécile Pâquin.

Le 23 février. — J.-Victor Clément André, enfant de M. et Mme Benoit Gervais. Parrain M. Victor Hamel, Marraine, Mlle Geneviève Gravel.

Le 23 février. — J.-Adélard Jean Jacques, enfant de M. et Mme Donat Rivard. Parrain et Marraine, M. et Mme Adélard Massicotte.

Le 25 février. — M. Thérèse Lucienne, enfant de M. et Mme Georges Thibault. Parrain et Marraine, M. et Mme Raymond Messy.

Le 26 février. — J. Albert Yvon Rosaire, enfant de M. et Mme Antonio Bourgeois. Parrain et Marraine, M. et Mme A.-A. Drouin.

Le 26 février. — M. Marthe Gisèle, enfant de M. et Mme Hervé Magny. Parrain et Marraine, M. et Mme Eddy Magny.

Le 2 mars. — M. Alvine Almida, enfant de M. et Mme Alcide Collin du Canton Villemontel. Parrain et Marraine, M. et Mme Thomas Collin.

Le 3 mars. — M. Antoinette Monique, enfant de M. et Mme Benoit Groavel. Parrain, Placide Blouin, Marraine, M. Blanche Morin.

Le 4 mars. — J. Olympe Albert Jacques, enfant de M. et Mme Willie Goyet. Parrain et Marraine Joseph Goyet, Yvonne Noël

Le classement a amélioré la laine canadienne

Il est admis aujourd'hui aussi bien au pays que dans les pays importateurs que la laine canadienne est de très belle qualité. Depuis que le classement de laine s'est généralisé il y a quelques années, les acheteurs se sont adressés au Canada pour avoir un approvisionnement de différentes catégories qu'ils acceptent maintenant en toute confiance.

Dans son rapport pour la dernière année fiscale, l'Hon. Dr. W. R. Motherwell, Ministre de l'Agriculture, dit qu'il s'est classé cette année un peu moins de trois millions et demi de livres de laine, soit un peu plus qu'au cours des douze mois précédents.

Le classement a été conduit aux stations de rassemblement de la Coopérative canadienne de producteurs de laine à Weston et Carleton Place, Ont; Lennoxville, Qué; Frédérickton, N. B.; Truro, N.-E.; Charlottetown, I. P. E.; et Manitoulin Island.

Le classement de la laine a exercé un bon effet en améliorant notre production annuelle de la laine et sa préparation pour le marché. On dit que les toisons arrivant aux entrepôts sont bien roulées et bien liées et ne contiennent qu'un très faible pourcentage de laine de qualité inférieure. Au cours de l'année en revue par le Ministre, les laines de l'Ouest avaient des fibres plus fortes et ont moins perdu de poids que d'habitude. Les laines domestiques classées sont jugées entièrement satisfaisantes par les acheteurs

L'entretien du jardin canadien en 1930

Protection à donner aux plantes

Nous arrivons à l'époque la plus dangereuse de l'année pour les plantes vivaces. Au milieu du jour le soleil est assez fort pour stimuler la croissance, surtout dans les endroits où la neige est disparue. Les plantes deviennent plus tendres et si le thermomètre baisse durant la nuit il en résulte de graves dommages.

Incidemment, cela explique pourquoi parfois les plantes situées du côté sud d'une construction dépérissent plus que celles placées du côté nord. Pour éviter tout dommage il faut bien couvrir les racines et le pied des plants et tenir les tiges plutôt courtes jusqu'à ce que la température s'élève pour de bon. De la paille, des feuilles sèches protégeront bien vos plants, mais le meilleur protecteur, c'est la neige. Il faut traiter ainsi toutes les plantes vivaces herbacées, les arbrisseaux, les grimpants et les rosiers. Ici dans Québec et dans les places plus froides du pays, il faut aussi couvrir les vignes, les framboisiers, les plantes courantes et autres du même genre. Surtout durant les hivers où la température est instable et où la terre est souvent mise à nu, les dommages causés aux plantes sont très considérables. Dans certaines régions ce sont les souris et les mulots qui causent les dommages. Les moyens cités plus haut sont les meilleurs.

Les Fleurs

Un potager peut être enjolivé par quelques rangs de fleurs le long des bordures ou par des groupes dans les coins des carrés. On peut y planter des pavots, des cosmos ou autres fleurs bien colorées. C'est aussi dans les potagés qu'il faut cultiver les fleurs destinées à être coupées comme les pois de senteur, dont le feuillage n'est pas très attrayant.

Quand il s'agit d'établir le jardin de fleurs il faut alors s'y prendre d'une toute autre façon quant à la disposition des rangs. Sauf pour quelques rares exceptions, il faut planter les fleurs en groupe. Il n'y a rien pour produire un plus bel effet qu'un groupe d'une dizaine de plants semblables entourés ou mêlés à des espèces de petites dimensions comme l'alyssum, les calendulas ou autres plantes semblables. Les dahlias, les cosmos, les marigolds et les zinnias sont le plus souvent employés pour servir les pièces de fond et occupant dans les groupes, la place importante. Dans ces mariages de couleurs il faut éviter les effets trop violents de couleurs et les trouées dénudées de toute plante. Cela veut dire que toute l'année durant, il doit y avoir des plantes en fleurs. Dans les catalogues, l'on donne les différentes couleurs, la hauteur et la saison de floraison de chaque variété

de Canada, des Etats-Unis et de l'Europe Continentale. (Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa).

de plantes. Il est donc très facile de préparer son jardin ou son parterre même avant que la saison ne soit venue, avec un catalogue en mains, un crayon et du papier, on peut tout préparer et tout fixer pour obtenir des fleurs en quantité et en permanence du quinze de mai aux premières gelées d'automne.

Les arbustes à fleurs.

Dans tous les parterres il devrait y avoir des arbustes à fleurs. Parmi les espèces les plus satisfaisantes pour leur floraison on compte les spirées arguta, les spirées Van Houttii, les Hydrangeas nains et les Caraganas qui sont beaux et résistants. Ensuite comme arbustes à fleurs recommandables, on peut utiliser le Rosa rugosa, le Philadelphus ou Mock Orange, les Hydrangeas arborescens ou paniculata.

Si votre jardin est de dimensions considérables, vous pouvez y planter des lilas, un chèvre-feuille ainsi que quelques Weigelias Eva Rathke, les épines vinettes ou Berberis et les Viburnums. Enfin plusieurs personnes mettent dans leurs jardins un ou deux pommiers de bonne qualité ce qui fait de la diversion et ajoute un cachet tout particulier.

Association des marchands grainiers du Canada.

L. A. Ladouceur
 AVOCAT
 Edifice Lalonde,
 1ère Avenue, - Amos.

TUBERCULINATION PAR LE FEDERAL

Conformément à l'entente conclue entre les ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec, les épreuves à la tuberculine dans la province de Québec sont maintenant faites depuis le 1er janvier 1930 par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Cette disposition fut prise, afin de perfectionner le système de la tuberculination par l'adoption des règlements du ministère fédéral de l'Agriculture, qui procède déjà à ces épreuves dans toutes les autres provinces du Canada.

Ainsi donc, depuis le 1er janvier 1930, les propriétaires de troupeaux bovins en-dehors des comtés érigés en zones réservées, doivent adresser leurs demandes d'épreuve à la tuberculine au Docteur George Hilton, Vétérinaire-en-Chef, Branche de la Santé des Animaux, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Les cultivateurs peuvent aussi faire accréditer leurs troupeaux s'ils renferment le nombre requis de têtes de race pure, ou placer leurs troupeaux croisés sous la surveillance des médecins vétérinaires fédéraux, pourvu qu'ils s'engagent à ne faire saillir leurs vaches que par un taureau pur sang.

Les comtés érigés en zone réservée sont ceux situés au sud-ouest de la rivière St-François, soit 16 comtés ou parties de comté, ainsi que l'île de Montréal, l'île Jésus, et les comtés de Vaudreuil et Soulanges. Dans cette zone, tous les troupeaux sans exception ont été éprouvés à la tuberculine, ou le seront dans un avenir très rapproché. Ce territoire est placé sous quarantaine, et tout animal qui y pénétrer doit avoir auparavant été éprouvé. Ce territoire renferme environ le quart du bétail de la province de Québec.

L ANGLAIS & PARADIS LTEE
 EPICIERS EN GROS
 19, RUE SAINT-JACQUES,
 QUEBEC.

Consultations Expertises
ANALYSES
 Exactitude — Satisfaction — Rapidité
 RENSEIGNEMENTS GRATUITS
M. ARCHAMBAULT
 INGENIEUR DES MINES
 INGENIEUR-CHIMISTE-ANALYSTE
 AMOS, P. Q.
 Casier 266 Tél. 170

PREMIERES HYPOTHEQUES
 Desirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateurs, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres?
 — Adressez-vous à —
JULES LAVIGNE
 NOTAIRE
 La Sarre - Abitibi, Qué.



N'ATTENDEZ jamais que vos maux de tête se passent. Pourquoi souffrir quand il y a toujours l'Aspirine? Les millions d'hommes et de femmes qui en font un usage toujours croissant chaque année prouvent qu'elle soulage d'une telle souffrance. La médecine atteste qu'elle n'affecte pas le coeur, de sorte que vous pouvez en user aussi souvent que le besoin s'en fait sentir. Tout pharmacien a toujours en magasin les tablettes de la véritable Aspirine pour le prompt soulagement des maux de tête, du rhume, de la névralgie, du lumbago, etc. Familiarisez-vous avec les directions éprouvées qu'il y a dans chaque boîte.

ASPIRIN

Le mot "Aspirine" est une marque de fabrique enregistrée au Canada

LES BONNES RECETTES

PATE DE SAUMON

Une boîte de saumon, 1 chopine de pommes de terre en purée, une tasse de chapelure de craquelin risolé, deux tasses de sauce au persil. Enduisez de beurre un moule de bonne dimension, saupoudrez avec de la chapelure de craquelin et garnissez l'intérieur de pommes de terre en purée. Faites écouler l'huile du saumon et enlevez la peau et les os. Assaisonnez de poivre et de sel et paquez dans le moule; couvrez de pommes de terre et de chapelure de craquelin. Ponctuez de parcelles de beurre sur le dessus; cuisez au four pendant une demi-heure dans un fourneau passablement chaud. Retirez et arrosez de sauce au persil.

x x x

HARENGS AU RIZ

Faites bouillir du riz en en jetant dans un grand récipient d'eau bouillante, avec addition d'une faible quantité de sel, et faites cuire vivement pendant quinze ou vingt minutes. Egouttez bien; ex-

LA GAZETTE DU NORD

41, Avenue Bégin, Lévis.

CONTINUEZ "BITIT!"
"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Eng., et est imprimé aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant.
La Publicité Régionale Eng.

trayez les filets d'un certain nombre de harengs bouffis et faire au four (voir harengs bouffis cuits au four). Répandez abondance de riz sur un plat chapelé; posez les filets sur cette litige; exprimez dessus le jus d'un citron et saupoudrez d'un peu de poivre.

x x x

RAMEQUINS AU FROMAGE

Pour huit ramequins ou petites moules de porcelaine que l'on vend par six et par douze, faites bouillir un verre d'eau, ajoutez une pincée de sel, une de poivre, et gros comme un oeuf de beurre; remplissez le moule avec de la farine et déposez sur le feu comme on fait une pâte à choux ou à bûches. Quand elle se détache du fond, retirez et mettez dans un autre récipient; mêlez alors trois oeufs entiers, deux onces de fromage râpé, gruyère ou parmesan, et un morceau de beurre. Mêlez bien et emplissez aux trois-quarts les moules de porcelaine. Posez sur chacun une pincée de fromage coupé en petits dés et faites cuire à four modéré pendant vingt minutes. Les moules sont mis sur un plat feutré d'une serviette pliée pour être présentés à table.

ELIMINATION DE LA GUERRE

Genève. — Le comité spécial formé par le conseil de la Société des Nations pour étudier les amendements à la constitution de la Société, en vue de l'élimination totale de la guerre, s'est réuni aujourd'hui au bureau du secrétariat. Le comité naval avait devant lui les amendements proposés par le gouvernement britannique pour reviser la constitution et la mettre plus en harmonie avec le pacte Briand-Kellogg. Il s'agit d'amendements relatifs aux articles 12, 13 et 15 qui, sous leur forme actuelle, permettent un petit danger de guerre, dans certaines circonstances. Les propositions britanniques élimineraient ce danger en remplaçant les articles en question par des clauses demandant le règlement de toute querelle par l'arbitrage et par une décision judiciaire, ou par une enquête faite par le conseil de la Société des Nations ou par une action que les membres de la Société, qui ne sont pas compris dans la querelle, "jugeraient nécessaire pour le maintien du droit et de la justice autrement que par un recours à la guerre."

RESPONSABILITE DE NOTRE PAYS DANS L'EMPIRE

Toronto, 8. — "Les Dominions ont assumé des responsabilités, non seulement quant à leurs affaires extérieures, mais ont aussi fait leur part pour établir la politique de l'Empire dans ses relations avec le reste du monde. Cette responsabilité découle de l'égalité de statuts." Telles sont les déclarations que faisait sir William Clark, haut commissaire britannique, devant le Young Men's Canadian Club.

"Le Canada", continua-t-il, "est navale.

antagement placé pour jouer grand rôle dans ce domaine. Sa situation est unique. Ses attaches avec la Grande-Bretagne et à l'Europe continentale fortifient sa position aux assemblées de la Société des Nations et dans toutes les conférences internationales."

S'adressant alors aux jeunes hommes qui l'entouraient, l'orateur leur conseilla d'étudier les problèmes internationaux de l'heure de même que les grandes questions qui intéressaient les diverses parties de l'Empire.

PARFAITE HARMONIE

Il leur dit de toujours se souvenir que le principe essentiel de l'Empire était la liberté, la liberté de l'unité. On doit chercher les deux sans nuire ni à l'une ni à l'autre. La liberté ne doit pas être recherchée aux dépens de l'unité, ni l'unité au détriment de la liberté. Il faut regarder l'avenir bien en face. Songez à ce que sera l'Empire lorsque nous aurons surmonté nos difficultés et que nous aurons atteint le but ultime, qui doit être l'établissement d'une union de nations libres, ne devant leur allégeance qu'à un seul roi, travaillant ensemble dans une parfaite harmonie. Ce sera là la plus grande puissance du monde, une puissance qui ne sera exercée que pour la cause de la liberté, du progrès et de la paix.

Parlant ensuite de la nomination de hauts commissaires dans les Dominions, sir William dit que le gouvernement britannique avait voulu avoir ses propres représentants pour maintenir des relations plus étroites avec les gouvernements de ces Dominions.

ROBES DE FILLETTE

De plus en plus, la toilette de votre fillette se voit soumise, Madame, aux mêmes directives que la vôtre, surtout en ce qui concerne le sport et le tailleur. De ligne droite ou légèrement en forme, sa robe et son manteau seront incrustés à plat, travaillés de nervures, de découpes, de piqûres. Le tissu dont ils seront faits pourra varier de deux et même trois tons, surtout dans les rouges atténués, les verts moyens, les marrons et les beiges. La fourrure garnira les vêtements et aussi le grèbe, ce revêtement, dont le succès semble devoir être grand cette saison.

Délégués canadiens de la Croix-Rouge, à Londres

Toronto, 8. — Le Dr James-L. Biggar, commissaire en chef de la Croix-Rouge canadienne, et Mlle Jane Browne, directrice de la Croix-Rouge canadienne junior, seront les délégués officiels des organisations canadiennes au congrès de la Croix-Rouge britannique qui doit avoir lieu à Londres, durant le mois de mai prochain. On croit que d'autres délégués seront nommés par le conseil central à la prochaine réunion qui aura lieu le 27 mars. Les séances du congrès à Londres seront tenues dans l'antique palais de St. James, là où se tient actuellement la conférence

par une cloison de roche friable. Tout de suite, une ouverture



Toujours de l'Espoir
même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles.

Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd.

CHICAGO, ILL.

Déjà libre de tous droits au Canada.

LA REVUE MODERNE

LA REVUE MODERNE du mois de mars vient de paraître sous une couverture des plus attrayantes qui enferme une abondante matière à lire.

M. Jean BRUCHESI signe un bon article qu'il consacre au **Sport et culture physique**, question de grande actualité. Trois poètes donnent de très jolis vers: Mlle Jovette-Alice BERNIER, M. Alphonse DESILETS et un plus jeune, M. Rosaire DION.

La chronique **Dans le monde des lettres** contient plusieurs nouvelles littéraires intéressantes. M. Henri GIRARD avec autorité et bon sens de **L'Architecture à Montréal**, et M. René GUENETTE, nouveau collaborateur de LA REVUE, indique, dans un style alerte, sa façon de procéder pour développer la bonne diction à l'école primaire.

On parle beaucoup de Cartier. Un ami de France, le colonel Langlois qui commande un superbe régiment de Hussards — le plus ancien — étudie le "cas" Cartier et Cabot. LA REVUE contient également une reproduction inédite d'une belle médaille de Cartier, un conte d'André CASTAING, **Le Refuge**, des **Réflexions sur la danse**, des propos amusants de Jean-Charles HARVEY et Harry BERNARD sur **Notre littérature**, quelques lignes de M. Wilfrid GASCON.

Comme toujours, les lecteurs trouveront les bonnes pages de MADELEINE consacrées à la "Vie Canadienne", deux vues de Sherbrooke, les pages féminines de MARJOLAINE, le courrier de Madeleine, des pages de modes et d'art culinaire. Et, pour finir — ce qui n'est pas le moindre morceau — l'étonnant roman de NORBERT SEVESTRE: **Le Trèfle Rouge**, publié au complet.

CURIEUSE DECOUVERTE

A quelques kilomètres de La Roche-sur-Yon, sur la route de Bellevire, au Pirré, à 3 kilomètres environ de cette localité, non loin d'un hameau de la Turquoise, un cultivateur, M. Gréaud, a mis au jour un souterrain d'un intérêt indéniable.

Un trou, jusqu'ici caché sous les broussailles d'une carrière, y donne accès par deux ouvertures situées à 50 centimètres de profondeur, séparées l'une de l'autre par une cloison de roche friable. Tout de suite, une ouverture

passée, ou se trouve dans une allée souterraine de 1 m. 30 de largeur. L'allée se dirige sous la masse du petit village, dans l'axe de la première maison.

L'autre ouverture même à une allée identique, mais qui s'arrête brusquement, après un parcours d'une dizaine de mètres, devant un mur de pierres unies.

Ce qui est curieux, dans ces allées, c'est que, nulle part, on ne remarque le poli qui caractérise tout ouvrage destiné à un long usage. Aucune trace non plus de ciment, ni sur la voûte qui s'élève ni sur les parois.

Seulement, de loin en loin, des pierres creusées, comme pour recevoir, on dirait, quelque lampadaire.

En suivant la première allée quelque temps, on aboutit à une sorte de rond-point sur lequel s'ouvrent trois autres allées. Elles sont éboulées en partie et leur accès est fort malaisé.

A la Turquoise et dans les environs, personne ne savait que de tels souterrains existaient sous le coteau. De vieilles femmes, pourtant, parlaient d'une demeure mystérieuse où, sous terre, logeaient des "farfadets".

Quelle peut bien être l'origine de ces étranges galeries? On a émis l'hypothèse que, sous la Révolution, des Vendéens traqués les auraient creusés. Mais rien ne permet de justifier cette explication. Pas plus qu'aucun indice n'est venu donner une date, même approximative, à ces singuliers ouvrages.

Le centenaire du Port de Montréal

Montréal. — Le 8 mai 1930 marquera le centenaire de l'ouverture du port de Montréal, comme port moderne mondial. La ligne du progrès civique a décidé de célébrer cet événement à la fois économique, historique et national, d'une manière spéciale. A cette fin, elle a formé un comité de deux membres, ayant à sa tête le Dr Milton Hersey, président de la ligue et de plusieurs autres organisations, qui sera chargé de préparer cette fête anniversaire. Il y aura grand banquet, le soir, auquel les gouvernements provincial et fédéral seront représentés, ainsi que les commissions des principaux ports du Canada.

Aimez, lisez et comprenez le journal local.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'alimentation des volailles

Par George Robertson

adjoint à l'aviculteur du Dominion

ELEMENTS DIGESTIBLES

Suite

Grains germés. — L'emploi de grains germés, surtout l'avoine, se répand rapidement, spécialement parmi les éleveurs. Le procédé de la germination est simple mais il exige cependant beaucoup plus d'ouvrage que l'emploi des racines.

Toutefois la plupart des éleveurs qui ont essayé les grains germés disent que cet aliment mérite la peine que l'on se donne pour l'obtenir, surtout pour les volailles de reproduction qui en sont extrêmement friandes, et qui se maintiennent, grâce à cet aliment, en excellent état.

POUR FAIRE GERMER LE GRAIN

On emploie deux sortes de grain germé pour les volailles : l'un dont la germination est poussée jusqu'à ce que les germes aient environ un demi-pouce de longueur; l'autre, jusqu'à ce que les germes aient deux à trois pouces de longueur. Ces deux sortes de blés germés constituent deux produits différents.

La production du grain à longs germes exige beaucoup plus d'espace et beaucoup plus de travail; il faut aussi une chambre qui soit assez chaude. On ne peut recommander ce système que pour la nourriture des jeunes poussins, avant qu'ils sortent sur les enclos herbeux. Voici la façon de procéder :

On fait tremper l'avoine dans de l'eau chaude pendant douze heures, après quoi on l'étale en une couche d'environ un pouce de profondeur à un endroit où elle peut bien s'égoutter. On l'arrose abondamment deux fois par jour jusqu'à ce qu'elle soit prête à être employée, ce qui sera au bout de six ou sept jours, si l'endroit est bon. On peut la faire pousser sur un plancher ou sur des râteliers semblables à celui qui est présenté sur la figure 2. Lorsque le grain est prêt à être donné aux volailles, on l'enlève des claies sous forme d'un paillason solide et on le déchire ou on le coupe en morceaux d'une grandeur suffisante pour le nombre de poussins que l'on veut nourrir. Les petits poussins piquent ce grain comme ils feraient d'un gazon de trèfle, et ils mangent les racines avec autant d'avidité que les tiges.

Pour les volailles adultes, qui exigent de grandes quantités de grain, on emploie le grain à courts germes. La façon de procéder ici est simple; on peut fai-

re germer de grandes quantités avec relativement peu de travail et dans un bâtiment qui serait trop frais pour obtenir du grain à longs germes.

On peut faire germer le grain dans des boîtes ou dans des récipients semblables, ou sur des tablettes, mais dans les deux cas il faut un bon égouttement. On prend le grain que l'on veut faire germer et on le met dans un sac; on met une quantité d'eau suffisante dans un baril pour que le sac de grain soit bien recouvert, on laisse le grain tremper pendant vingt-quatre heures, puis on suspend le sac pendant vingt-quatre heures pour le laisser égoutter et chauffer; on vide le grain en un tas et on l'arrose. Si la chambre est très fraîche, on recouvre le grain avec un sac pour le laisser chauffer. Il faut retourner le grain, le soulever et le laver énergiquement au moins une fois par jour.

Lorsqu'on se sert d'un banc en pente, on commence avec le grain à une extrémité et on enlève le grain germé à l'autre extrémité. Le grain descend le long du banc tous les jours, à mesure qu'on le tourne et qu'on le secoue. On se sert d'une planche mobile pour séparer les différents lots, et à mesure que le grain devient plus volumineux, on fournit plus d'espace. On obtient de cette manière un approvisionnement continu de grain sur le banc. Ce système est simple; il n'exige pas d'installation coûteuses et ne demande qu'un minimum de travail.

NOURRITURE ANIMALE

Lorsque les volailles sont renfermées, il est nécessaire de leur fournir, sous une forme ou sous une autre, une nourriture animale pour remplacer les vers et les insectes dont elles se nourrissent lorsqu'elles sont en liberté.

Viande fraîche. — La viande fraîche est peut-être la forme de nourriture animale qui est le plus appréciée, mais il est assez rare que l'on puisse l'employer avantageusement. On peut avoir de la viande de cheval dans certains districts, et c'est une nourriture excellente. Les produits de salaisons comme le foie font une très bonne nourriture et ils sont utiles non seulement pour les volailles qui donnent une forte ponte, mais aussi pour les sujets reproducteurs.

Os verts moulus. — On prépare généralement les os verts moulus avec des os que l'on se procure à la boucherie. On les fait passer à travers un hachoir, généralement avec la viande qui y est encore attachée, et on les hache en fines rognures. Les poules mangent cette nourriture avec glotonnerie et il faut avoir soin au début de ne pas trop leur en donner pour ne pas provoquer la diarrhée. Elle est utile pour la production des

oeufs mais il faut la donner avec

précaution aux sujets reproducteurs, car elle exerce un mauvais effet sur la fécondité et l'éclosion des oeufs. Comme les os moulus fermentent très facilement, on ne peut s'en servir que lorsqu'il fait très froid ou que lorsqu'on peut en donner une provision fraîche à chaque repas.

Autres viandes. — Les rognures de boeuf, (beef scrap), la farine de viande, la farine de sang ou les autres préparations de ce genre, sont des sous-produits des abattoirs et des maisons de salaison. Quelques-uns de ces aliments sont excellents, et comme ils se conservent bien et qu'ils sont faciles à distribuer, ils sont plus employés par les aviculteurs que toutes les autres formes de nourriture animale. Il en est cependant qui ne conviennent pas du tout pour les volailles et qui ne peuvent guère être employés que comme engrais pour le sol. Avant d'acheter ces aliments, les aviculteurs feront donc bien, non seulement de consulter leur analyse, qui varie beaucoup, mais aussi les avantages qu'ils présentent pour l'alimentation. Point n'est besoin d'une grande expérience pour voir d'un simple coup d'oeil si l'aliment en présence duquel on se trouve peut être employé pour nourrir les volailles. Dans le doute, que l'on verse un peu d'eau bouillante sur l'échantillon et l'odeur qui en sort devrait régler la question, même pour le moins expérimenté. Si l'odeur est fétide l'échantillon ne convient pas. Mais même lorsque l'aliment est bon il ne faut s'en servir qu'avec discrétion, car ce sont des aliments très concentrés et qui, donnés en trop fortes quantités, peuvent causer des désordres de la digestion.

Déchets de poisson. (Fish Scrap). — Il s'emploie de petites quantités de déchets de poisson et certains éleveurs en disent beaucoup de bien, mais on s'en sert généralement lorsqu'on ne peut se procurer de déchets de viande, et non parce qu'on les préfère à ces derniers. Les déchets de poisson conviennent mieux pour l'alimentation des volailles aquatiques dont les oeufs doivent être employés pour l'incubation que pour l'alimentation des poules pondeuses. Il faut les donner judicieusement, sinon on s'exposerait à avoir des oeufs à mauvais goût; on ne devrait pas avoir de difficultés de ce genre cependant lorsqu'on se sert d'une bonne marque de déchets de poisson.

Lait. — Le lait, dans ses différentes formes est un aliment extrêmement utile pour toutes les sortes de volailles. Il peut être employé comme boisson ou pour humecter les pâtées. Le lait de beurre est extrêmement apprécié, et à juste titre; beaucoup de gens prétendent que

c'est non seulement un excellent aliment, mais qu'il est utile également pour stimuler la digestion et tenir les volailles en bon état et en bonne santé. On a trouvé qu'il valait mieux donner le lait toujours à l'état sur ou toujours à l'état doux, plutôt que de le donner sur à n repas et doux à l'autre. Ces changements peuvent en effet causer des désordres intestinaux. Le lait a un bon effet sur les volailles d'élevage, les poules pondeuses ou les volailles engraisées en épinette, et es consommateurs qui se sont procuré une fois des poulets engraisés au lait en redemandent toujours.

Fromage blanc ou "Cottage". — Lorsqu'on a une abondance de lait à sa disposition, on peut s'en servir sous forme de fromage blanc, que toutes les sortes de volailles mangent avec le plus grand empressement. On prépare ce fromage en laissant le lait surir jusqu'à ce qu'il se soit épaissi. On applique alors une douce chaleur qui fait séparer le petit lait du caillé. On égoutte ensuite le caillé et on a le "fromage cottage". On peut le donner sous cette forme ou le mélanger avec la pâtée.

Oeufs. — On donne parfois des oeufs. Ce sont généralement des oeufs inféconds que l'on enlève des incubateurs au cours du mirage. Les oeufs bons et sains sont certainement utiles, mais il faut y aller prudemment si ce sont des oeufs dans lesquels le germe a commencé à se développer pour mourir ensuite, car ils donnent souvent de mauvais résultats.

ALIMENTS MINERAUX

Une quantité considérable de la matière sèche dans les oeufs et chez les poules se compose d'éléments minéraux. On voit donc qu'une volaille qui se développe rapidement ou qui produit beaucoup d'oeufs a grand besoin d'une nourriture qui contienne ces éléments. Les volailles qui courent en liberté trouvent ces éléments dans la nourriture qu'elles ramassent, dans la verdure, les larves, le gravier qu'elles recueillent dans le champ. Mais celles qui sont tenues plus ou moins en réclusion manquent de matières minérales et il est nécessaire de leur en fournir. Il est donc important de savoir la meilleure forme sous laquelle ces matières minérales peuvent leur être données. Les quantités de matières minérales peuvent leur être données. Les quantités de matières minérales ne contiennent les luzernes, les trèfles, les sons et les autres aliments réguliers ne suffisent pas; il est nécessaire de donner des substances qui renferment ces éléments dans des quantités et dans un état tel qu'ils puissent être assimilés plus facilement. Les os, les co-

quilles, le gravier, le charbon de bois sont les aliments généralement employés pour répondre à ces exigences.

Os. — Nous avons déjà dit que les os coupés verts sont une des meilleures formes de nourriture animale. Ils sont aussi excellents pour fournir les éléments minéraux. La farine d'os ou les os pranulés sont aussi employés dans ce but. La forme granulée est généralement donnée dans les trémies et la farine dans les pâtées.

Coquilles. — On emploie beaucoup les coquilles de différentes espèces, mais les plus recherchées de beaucoup sont les coquilles d'huitres. On les broie, et on les sépare en différentes tailles et que les volailles en con-

ditions, suivant l'usage auquel elles sont destinées. Les volailles qui pondent beaucoup consomment de grandes quantités de coquilles.

Gravier. — On obtient du gravier commercial en broyant des rocs de différents genres, en grosseurs convenables pour les différentes catégories de volailles. La fonction principale du gravier est d'aider la poule à broyer sa nourriture dans le gésier, mais il est évident que l'animal assimile également quelques-uns des éléments minéraux qui se trouvent dans le gravier.

Charbon de bois. — Le charbon de bois est beaucoup plus employé aujourd'hui qu'autrefois. Comme il n'est pas coûteux des des quantités considérables quand elles peuvent se le procurer, il est bon de leur en donner en tout temps. Ce n'est pas une bonne coutume que de donner du charbon de bois sous forme de poudre dans la pâtée comme on le fait parfois, mais on devrait tenir constamment devant le troupeau une trémie remplie de charbon granulé afin que les poules puissent y puiser quand elles le désirent. Il est douteux que ce charbon soit très nourrissant, mais il est utile pour corriger les troubles d'estomac et des intestins et il fournit probablement une certaine quantité de matière minérale.

MODES D'ALIMENTATION

La régularité dans l'alimentation est essentielle, quel que soit le système suivi.

Les bons systèmes sont nombreux. Un système qui convient à un éleveur peut ne pas convenir à un autre; c'est donc aux éleveurs à trouver eux-mêmes par l'expérience, le système d'alimentation qui leur convient le mieux. Ils constateront cependant qu'ils obtiendront de meilleurs résultats en donnant une certaine quantité de grain à l'état moulu. On peut donner cette farine sous forme d'une pâtée humide ou en trémie, sous forme sèche, si la nourriture le préfère.

à suivre

LA GAZETTE SPORTIVE

Flask
Dix souvenirs d'Amos
Nécessaire de toilette
Kodak
Canif
Réveille-matin
Fume-cigares
Série de verres
Deux parfumeuses
Chaudière de graisse
Cendrier
Boîte à cigarettes
Poudrette
Bonbonnière
Set de fumeur
Boîte à cigares
Nécessaire de toilette pour hommes
Set bouton poignet
Boîte à cigarettes
Horloge coucou
Police d'assurance-vie de 1000.
Cravate
Abonnements

M. Rosaire Roux
M. Emile Montambault
M. Gaston Roberge, N.P.
M. J.-P. Bourgeois
Municipal Service Corporation
M. J. Riley
M. A.-A. Drouin
M. Rosaire Gagnon
Dr J.-O.-A. Major
M. François Caouette
M. Thomas A. Reid
M. J.-P. Cossette
M. A. Roy
M. J.-B. Jourdain
Dr A. Sylvestre
M. U.-P. Houe
M. A.-J. Vallée
M. Pierre Gervais
M. David Gourd
M. Ivanhoe Frigon
Germain & LaFrance
M. P.-X. Cossette
La Gazette du Nord

\$5.00 en or
\$5.00 en or
Complet
Nécessaire de jumeur
Coupe pour jeunes filles
Coupe Ivanhoe Frigon

Coupe Frontenac

No gagnant de cédule
Prix d'assistance au hockey
Drouin & Germain
Salle de Billard Idéale
M. Drouin
Gagnée par le Club Dollard, champion de la saison 1929-30
Gagnée par M. Lucippe Hivon, comme étant le joueur le plus utile à son club.

M. Hector Authier, M. A. L., maire Montambault et les autres juges des épreuves de la journée. M. Sabourin, Dumont et Laporte s'étaient d'une bonne grâce chargés de la partie musicale de ce Souper et il convient de les en remercier et féliciter. On mangea et s'amusa ferme jusqu'à minuit. Après avoir entendus MM. Roberge, Authier et St-Martin remercier et féliciter les organisateurs des attractions sportives ainsi que les athlètes qui prirent part aux différentes épreuves, on procéda à la distribution des prix aux vainqueurs. Les demoiselles du Club Amossais Champêtre méritent nos plus sincères félicitations pour nous avoir procuré l'occasion de finir si bien une si belle journée. Nous donnons ci-dessous le classement final des marathons ainsi que la liste des prix.

MM. HIVON ET AUDET remercie bien sincèrement le public d'Amos et des environs de l'encouragement qui leur a été donné dans l'organisation de leurs marathons. Ils remercient de tout Senneterre.

LA SARRE

Les Amossais et les Lasarrois ont de nouveau fraternisé, la semaine dernière dans deux joutes de hockey dont les spectateurs garderont un bon souvenir.

L'équipe de MM. Hivon et Audet se présenta sur la glace des Lasarrois le 5 mars afin d'entreprendre la lutte avec l'équipe de MM. St-Jean et Mercier. La glace était belle, température idéale, tout promettait une bonne joute, sauf que c'était le lendemain..... d'un mardi gras, ce qui affectait naturellement un peu les joueurs. Cependant la partie fut très intéressante des deux côtés.

Le coeur ceux qui ont si généreusement donnée des prix.

ERATUM

Nous avions annoncé dans notre dernier numéro, que M. Achille Fortin représentait la maison Fortin & Frère, de Senneterre. Nous désirons rectifier cette information disant que M. Achille Fortin représentait la ville de Senneterre.

ressante des deux côtés. Les Lasarre soutinrent un jeu assez rapide durant les deux premières périodes, comptant un point à chaque période sans que l'adversaire puisse tromper la vigilance de Gilbert. Ces deux premières périodes donnèrent un résultat de 2 à 0 en faveur des LaSarre, et plusieurs commençaient à prononcer le nom d'une couleur très détestée généralement par des clubs aux prises. Mais Lachevrotière réservait une surprise et après cinq minutes de jeu, à la troisième période, entreprit ses fameux lancers élevés qui, grâce à la défectuosité du système lumineux, permettent d'enregistrer des points. Amos compta donc deux points, égalisant ainsi les points du LaSarre. Une période supplémentaire fut exécutée sans nouveau résultat, et les clubs se séparèrent 2 à 2. Done, partie nulle.

Aucune réception ne fut faite après la partie, vu que le carême était commencé.

Le club local alla ensuite à Amos, vendredi dernier, 7 mars, et reprit sur le terrain des Amossais, la lutte promise antérieurement. Auditoire considérable qui alla applaudir ces clubs composés en grande partie des meilleurs joueurs de chaque localité. La partie fut assez rapide malgré que la glace était assez mauvaise en certains endroits. Amos prit l'avantage au début de la première période en comptant un point dans les buts de Pronovost, ce qui ne fut pas sans énerver ce dernier. L'auditoire crut donc que le club d'Amos remporterait une victoire facile. Mais les avants du LaSarre crurent devoir faire la lutte bon gré mal gré et à la fin de la première période, l'avance du club d'Amos fut égalisée. Gagnon entra un nouveau point dans la deuxième période, donnant un résultat de 2 à 1 en faveur de LaSarre. Celle-ci, cependant, craignait toujours les surprises de Lachevrotière, et ne voulant pas se faire jouer, décida de compter davantage, et deux nouveaux points furent entrés dans les buts d'Audet. Le jeu se ralentit et la troisième période se termina sans d'autres résultats. LaSarre, 4; Amos, 1

Amos a gagné 1 partie, perdu 1 partie et 2 parties nulles.

LaSarre a gagné 1 partie, perdu 1 partie et 2 parties nulles.

LaSarre a l'avantage dans les points: II points contre Amos qui n'en a eu que 9.

Si vous avez la précaution de paraffiner vos parquets vous les aurez toujours brillants

Peu de maximes sont vraies à tous égards.

Ce qui étonne, étonne une fois; mais ce qui est admirable est de plus en plus admiré. — J. Joubert

J.-A. MIREAULT
NOTAIRE
Edifice
MONTAMBAULT
AMOS. P. Q.



La mode et le bon sens exigent un pardessus

Même si vous pouviez vous passer de pardessus sans compromettre votre santé, vous ne voudriez pas vous en passer, parce que vous n'auriez pas l'air habillé.

L'élégant modèle Fashion-Craft que l'on voit ci-dessus se distingue par l'ampleur et la souplesse de ses lignes, qui en font un vêtement aussi chic que confortable.

Léger et chaud à la fois, il est tout indiqué pour la température variable du printemps et de l'automne.

Prix: à partir de \$25

DROUIN & GERMAIN

AMOS, QUE.

J. H. MORISSETTE, LIMITEE

LA SARRE, QUE.

SOULIERS, - GUETRES, - GANTS

VALEURS MINIERES

Notre personnel est à la disposition de nos clients pour tous renseignements concernant les VALEURS MINIERES.

Nous transigeons toutes les ventes et achats des valeurs cotées à la bourse ou sur le curb. Lisez la REVUE MINIERE, ce journal traite des affaires minières de façon impartiale.

R. MOUNT & CO. LTD

T. A. LALONDE, Gérant,

Edifice Lalonde au 2ème étage, Amos, Qué.

Boite Postale 311

Téléphone: 179

Consultez-nous en toute confiance, nous vous répondrons en toute loyauté

A VENDRE

OEUFs. POUR INCUBATION

de dindes à \$0.35 chacun

de P.R.B. à \$5.00 le cent

Aussi

QUELQUES COCHETS

Prix sur demande

S'adresser à:

Gédéon Dupuis

ST-MARC-DE-FIGUERY, P. Q.

Au Brésil, à l'enterrement d'une femme non mariée, la couleur est écarlate.

UN BEBE MALADE. "Il y a trois ans, nous avions un bébé malade depuis l'époque de sa naissance," écrit M. Emil Dreus de Swanville, Minn. "Plusieurs docteurs ne purent nous dire ce dont il souffrait. Un jour, il paraissait aller mieux et le lendemain il avait de nouveau la fièvre et retombait malade. Cela continua jusqu'à son neuvième mois. C'est à cette époque que nous lui fimes prendre du Novoro du Dr. Pierre et à partir du premier jour il commença à aller mieux et se remit vite. Il n'a jamais plus été malade depuis et il est maintenant un enfant fort et bien portant." Des expériences comme celles-ci ont rendu cette incomparable préparation herbeuse la plus populaire des médecines de famille. Seuls, des agents spéciaux peuvent la fournir directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

MODELES PRINTEMPS - ETE

DU DERNIER CHIC

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Nous venons de recevoir un très bel assortiment de ROBES et MANTEAUX nouveaux modèles.

Nous avons aussi reçu un choix des plus variés et des plus beaux de nouveautés de tous genres pour le printemps et l'été.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

MAISON DAVID GOURD

AMOS